



## Rapport de résultats 2018

Programme d'Appui au Développement Agricole dans les Provinces du Kwango et du Kwilu

RDC 1116211



# Table des matières

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>1 Aperçu de l'intervention</b> .....	<b>6</b>
1.1 Fiche d'intervention.....	6
1.2 Exécution budgétaire.....	7
1.3 Autoévaluation de la performance.....	8
1.3.1 Pertinence .....	8
1.3.2 Efficacité.....	8
1.3.3 Efficience .....	9
1.3.4 Durabilité potentielle .....	9
1.4 Conclusions.....	10
<b>2 Monitoring des résultats</b> .....	<b>12</b>
2.1 Évolution du contexte.....	12
2.1.1 Contexte général .....	12
2.1.2 Contexte institutionnel.....	12
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution.....	13
2.1.4 Contexte HARMO .....	14
2.2 Performance de l'outcome .....	15
2.2.1 Progrès des indicateurs .....	15
2.2.2 Analyse des progrès réalisés .....	15
2.2.3 Impact potentiel.....	16
2.3 Performance de l'output 1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba .....	18
2.3.1 Progrès des indicateurs .....	18
2.3.2 État d'avancement des principales activités .....	18
2.3.3 Analyse des progrès réalisés .....	18
2.4 Performance de l'output 2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata 24	
2.4.1 Progrès des indicateurs .....	24
2.4.1 État d'avancement des principales activités .....	25
2.4.2 Analyse des progrès réalisés .....	25
2.5 Performance de l'output 3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata 34	
2.5.1 Progrès des indicateurs .....	34

2.5.2	État d’avancement des principales activités .....	34
2.5.3	Analyse des progrès réalisés .....	34
2.6	Performance de l’output 4 : L’évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue .....	37
2.6.1	Progrès des indicateurs .....	37
2.6.2	État d’avancement des principales activités .....	37
2.6.3	Analyse des progrès réalisés .....	37
<b>3</b>	<b>Thèmes transversaux.....</b>	<b>42</b>
3.1	Genre .....	42
3.2	Environnement .....	44
3.3	VIH .....	44
<b>4</b>	<b>Gestion des risques.....</b>	<b>45</b>
<b>5</b>	<b>Pilotage et apprentissage.....</b>	<b>47</b>
5.1	Réorientations stratégiques .....	47
5.2	Recommandations .....	48
5.3	Enseignements tirés.....	48
<b>6</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>50</b>
6.1	Critères de qualité .....	50
6.2	Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi.....	54
6.3	Cadre logique mis à jour .....	55
6.4	Aperçu des MoRe Results .....	57
6.5	Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » .....	57
6.6	Ressources en termes de communication.....	64

## ACRONYMES

ATN	Assistant Technique National
BAD	Banque Africaine de Développement
BKM	Les territoires de Bagata, Kenge et Masi-Manimba
CDF	Franc congolais
CEMAV	Centre d'Essais de Maintenance et d'Adaptation Variétale
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
CLESB	Comité Local d'Entretien, Surveillance et Balisage de rivières
CoordiCLER	Coordination des CLER
CT	Centre de Transformation
CVD	Comité villageois de développement
DL	Développement Local
DR	Développement rural
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
DVDA	Direction des Voies de Desserte Agricole
ECT	Expert de Coopération Technique (Enabel)
Enabel	Agence belge de développement
ETR	End term review (Evaluation finale)
FC	Francs congolais
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FED	Fonds Européen de Développement
FEDECLER	Fédération des CLER
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIT	Financial Tools
FONER	Fonds National d'Entretien des Routes
FPI	Fonds pour la Promotion de l'Industrie
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IPAPEL	Inspection Provinciale Agriculture, Pêche, Élevage
IPDR	Inspecteur Provinciale de développement rural
IST	Infections sexuellement transmissibles
ITDR	Inspection territoriale de développement rural
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINIDER	Ministère de développement rural
MP	Marché public
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OR	Office des Routes
OUTCOME	Résultats
OUTPUT	Activités
PAPA KIN	Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa / FIDA
PIF	Plants Issus de Fragments de tiges
PME	Petites Moyennes Entreprises

PRODADEKK	Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango
PRODAKK	Programme de Développement Agricole dans les Districts du Kwilu et du Kwango
PRODEKK	Le Programme de Désenclavement dans les Districts du Kwilu et du Kwango
RAF	Responsable Administratif et Financier
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
RH	Ressources humaines
SENASEM	Service National Semencier
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
USD	Dollars américains
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

# 1 Aperçu de l'intervention

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Programme de développement agricole dans les Provinces du Kwilu et Kwango
<b>Code de l'intervention</b>	RDC1116211
<b>Localisation</b>	Provinces du Kwilu et du Kwango (ex-Province du Bandundu)
<b>Budget total</b>	Budget total 17.000.000 euros
<b>Institution partenaire</b>	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	17 Mars 2013
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	20 Juin 2013
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	Septembre 2019
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	16 Mars 2021
<b>Groupes cibles</b>	Exploitants familiaux, Organisations Paysannes, populations rurales, transporteurs, Ministère agriculture, développement rural et genre, secteur privé
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole
<b>Outcome</b>	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;
<b>Outputs<sup>2</sup></b>	R1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba R2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata R3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata R4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue
<b>Année couverte par le rapport</b>	2018

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

<sup>2</sup> Les outputs ont été revus en 2018, avec l'avenant au DTF PRODAKK validé le 4 juillet 2018

# 1.2 Exécution budgétaire<sup>3</sup>

Lignes budgétaires	Budget Mod PRODAKK2	DEPENSES PAR ANNEE										Total des dépenses	Solde	%
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019				
<b>Augmentation de la productivité dans les exploitations</b>	<b>4 306 056</b>	-	-	<b>352 744</b>	<b>789 959</b>	<b>1 288 204</b>	<b>1 038 959</b>	<b>615 278</b>	<b>269 682</b>	<b>2 406 285</b>	<b>209</b>	<b>100%</b>		
A.01.01 Le secteur "semencier" est mieux organisé	2 440 147	-	-	286 756	566 457	934 813	337 885	212 147	102 443	2 406 285	-	100%		
A.01.02 Dispositif de vulgarisation	894 426	-	-	65 844	147 709	54 302	147 392	36 562	36 562	894 426	-	100%		
A.01.03 Des techniques innovantes de fertilité et de diversification sont	743 630	-	-	504	104 387	509 584	182 738	106 801	743 630	-209	100%			
A.01.04 Promotion de la pisciculture	227 853	-	-	19 388	54 265	57 139	73 037	24 075	227 853	-	100%			
A.01.05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>Appui à l'acquisition et la restitution des équipements de</b>	<b>1 682 864</b>	-	-	<b>24 515</b>	<b>137 374</b>	<b>417 319</b>	<b>672 652</b>	<b>216 871</b>	<b>154 533</b>	<b>1 682 864</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>		
A.02.01 Les paysans disposent des équipements de transformation et	1 318 864	-	-	20 113	123 015	381 761	632 052	216 871	154 533	1 318 864	-	100%		
A.02.02 les espèces des OPA, et faibles dans la commercialisation	363 900	-	-	4 401	14 359	35 538	116 573	133 819	58 710	363 900	-	100%		
A.02.06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
A.02.07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>La gouvernance du secteur agricole dans la zone</b>	<b>3 169 989</b>	-	-	<b>223 593</b>	<b>418 950</b>	<b>820 619</b>	<b>820 629</b>	<b>610 180</b>	<b>276 573</b>	<b>3 169 989</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>		
A.03.01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le	627 340	-	-	48 699	51 345	71 129	277 813	111 752	66 909	627 340	-	100%		
A.03.02 La connaissance des acteurs clés sur les droits fonciers sont	121 826	-	-	304	114 031	7 482	190 125	214 857	50 550	121 826	-	100%		
A.03.03 Un programme unique de renforcement des capacités pour la	901 814	-	-	15 827	122 028	308 428	130 170	90 361	15 452	901 814	-	100%		
A.03.04 Les organisations paysannes sont mieux organisées	432 244	-	-	23 157	53 226	119 879	130 170	30 361	15 452	432 244	-	100%		
A.03.05 Prime, équipement et moyens de transport aux agents MAND	1 086 564	-	-	135 560	78 220	313 692	222 522	199 210	133 361	1 086 564	-	100%		
<b>L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans</b>	<b>461 957</b>	-	-	<b>31 873</b>	<b>87 610</b>	<b>188 902</b>	<b>16 753</b>	<b>31 488</b>	<b>109 310</b>	<b>461 957</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>		
A.04.01 Un environnement favorable à l'égalité entre hommes et	88 650	-	-	24 963	34 871	15 254	5 635	2 793	5 134	88 650	-	100%		
A.04.02 L'accès des femmes à l'entrepreneuriat et le leadership élimine	105 226	-	-	13 708	36 171	385	6 786	9 637	74 711	105 226	-	100%		
A.04.03 Le cadre institutionnel relatif au défi de l'autonomisation des	161 836	-	-	6 910	2 859	96 474	4 333	19 057	29 485	161 836	-	100%		
A.04.04 Suivi technique consultative internationale	106 244	-	-	-	-	-	-	-	-	106 244	-	100%		
<b>Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et la filière piscicole est consolidée</b>	<b>489 900</b>	-	-	<b>78 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>107 707</b>	<b>107 707</b>	<b>489 900</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>		
A.05.01 Appui à la transformation et à la commercialisation à travers un réseau de mare	78 500	-	-	-	-	-	-	107 707	107 707	78 500	-	100%		
A.05.02 Appui à la recherche de solutions concrètes pour répondre aux défis des filières à	243 500	-	-	-	-	-	-	20 907	20 907	243 500	-	100%		
A.05.03	167 900	-	-	-	-	-	-	69 795	69 795	167 900	-	100%		
<b>Les acteurs des filières vivrières (manioc, arachides) sont renforcés et ces</b>	<b>857 050</b>	-	-	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>291 257</b>	<b>291 257</b>	<b>857 050</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>		
A.06.01 Consolidation de l'formation de la production	290 150	-	-	-	-	-	-	62 532	62 532	290 150	-	100%		
A.06.02 Appui à la transformation du manioc et à la commercialisation des produits transformés	419 900	-	-	-	-	-	-	205 524	205 524	419 900	-	100%		
A.06.03 Appui à la recherche de solutions concrètes pour améliorer l'approvisionnement	147 600	-	-	-	-	-	-	23 501	23 501	147 600	-	100%		
<b>La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel :</b>	<b>195 900</b>	-	-	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 994</b>	<b>44 994</b>	<b>195 900</b>	<b>-</b>	<b>23%</b>		
A.07.01 Soutien à la multiplication et à la diffusion des spéculations dans les territoires à	168 150	-	-	-	-	-	-	40 584	40 584	168 150	-	24%		
A.07.02 Appui à la recherche de solutions concrètes pour répondre aux défis des filières à	27 750	-	-	-	-	-	-	4 410	4 410	27 750	-	16%		
<b>L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue</b>	<b>87 650</b>	-	-	<b>40 650</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 304</b>	<b>2 304</b>	<b>87 650</b>	<b>-</b>	<b>3%</b>		
A.08.01 Promotion des bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimedial	40 650	-	-	-	-	-	-	38 346	38 346	40 650	-	6%		
A.08.02 Appui aux initiatives locales pour la gestion et l'entretien du réseau	47 000	-	-	-	-	-	-	47 000	47 000	47 000	-	100%		
<b>RESERVE BUDGETAIRE</b>	<b>86 246</b>	-	-	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86 246</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>		
X.99.01 Réserve budgétaire	86 246	-	-	-	-	-	-	-	-	86 246	-	0%		
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>3 908 974</b>	<b>112</b>	<b>15 333</b>	<b>339 147</b>	<b>566 580</b>	<b>941 548</b>	<b>758 025</b>	<b>607 468</b>	<b>601 844</b>	<b>3 908 974</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>		
Z.01.01 Personnel International (ATI)	2 770 712	56	8 263	135 220	372 850	724 727	668 020	372 970	372 970	2 770 712	-	99%		
Z.01.02 Equipe technique Nationale	440 076	56	3 728	151 500	160 245	158 581	-110 793	65 217	13 512	440 076	-	100%		
Z.01.03 Equipe nationale administrative et logistique (50%)	698 183	-	3 343	32 028	69 835	69 205	200 818	169 222	143 627	698 183	-	92%		
<b>Investissements</b>	<b>554 745</b>	-	<b>113 308</b>	<b>86 575</b>	<b>135 383</b>	<b>173 995</b>	<b>27 869</b>	<b>-2</b>	<b>8 675</b>	<b>545 803</b>	<b>-</b>	<b>98%</b>		
Z.02.01 Véhicules	170 951	-	113 308	33 430	66	674	23 473	-	-	170 951	-	100%		
Z.02.02 Motocyclettes et vélos	46	-	-	46	-	-	-	-	-	46	-	100%		
Z.02.03 Équipement et matériel	111 554	-	-	38 459	29 970	35 624	-	-	-	104 054	-	93%		
Z.02.04 Aménagement et Réhabilitation du bureau (Kikwit + Kenge)	272 195	-	-	14 640	105 346	39 624	4 396	-2	8 675	270 753	-	99%		
<b>Fonctionnement</b>	<b>994 866</b>	-	<b>7 919</b>	<b>129 705</b>	<b>208 003</b>	<b>81 216</b>	<b>190 467</b>	<b>-</b>	<b>115 636</b>	<b>988 072</b>	<b>-</b>	<b>90%</b>		
Z.03.01 Frais de fonctionnement des véhicules + motes	237 576	-	3 407	79 762	35 420	46 933	20 202	13 214	39 406	238 341	-	100%		
Z.03.02 Frais de fonctionnement du bureau (KI)	459 378	-	1 528	65 811	59 395	116 417	-827	148 046	20 667	409 914	-	89%		
Z.03.03 Organisation des SNCI	106 412	-	401	2 682	9 588	15 564	17 627	17 627	17 627	34 752	-	67%		
Z.03.04 Frais de mission	191 146	-	2 583	20 092	25 322	21 517	46 271	23 515	35 356	178 159	-	93%		
<b>Autre suivi et évaluation</b>	<b>224 864</b>	-	<b>-</b>	<b>28 659</b>	<b>16 172</b>	<b>44 370</b>	<b>43 605</b>	<b>43 605</b>	<b>17 088</b>	<b>163 007</b>	<b>-</b>	<b>73%</b>		
Z.04.01 Audit	62 171	-	-	464	-	4 440	30 038	12 209	-	62 171	-	76%		
Z.04.02 Evaluation finale + MTR	57 851	-	-	-	-	7 851	-	2 585	-	10 436	-	18%		
Z.04.03 Suivi expertise technique	20 438	-	-	-	-	1 811	-	8 259	-	21 346	-	104%		
Z.04.04 Suivi et backstopping	27 097	-	-	-	-	25 029	-	1 413	-	3 778	-	137%		
Z.04.05 Ateliers de dialogue et séminaires de capitalisation	56 908	-	-	-	-	1 356	-	23 137	-	10 000	-	82%		
<b>Conversion rate ajustement</b>	<b>-19 657</b>	-	<b>-</b>	<b>-39</b>	<b>1 004</b>	<b>5 041</b>	<b>2 604</b>	<b>23 137</b>	<b>-</b>	<b>-28 266</b>	<b>-</b>	<b>4%</b>		
Z.99.98 Conversion rate ajustement	-19 657	-	-	-39	1 004	5 041	2 604	23 137	-	-28 266	-	4%		
<b>Grand Total</b>	<b>17 000 000</b>	<b>112</b>	<b>136 560</b>	<b>1 239 581</b>	<b>2 254 473</b>	<b>4 047 738</b>	<b>3 460 117</b>	<b>2 287 090</b>	<b>2 086 450</b>	<b>15 512 237</b>	<b>1 487 763</b>	<b>91%</b>		

<sup>3</sup> Le FIT en annexe reprendent les dépenses du PRODEK et du PRODAK, les FIT avaient été fusionnées en 2014 sous PRODADEK

## 1.3 Autoévaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'intervention s'inscrit toujours dans la politiques nationales d'agriculture. Et la croissance économique durable est toujours des axes forts de la politique belge afin de contribuer à la réalisation des ODD d'une manière générale et de l'ODD 1, l'ODD 2 et l'ODD 8 en particulier. Notamment avec des interventions dans les états fragiles.

Avec l'approche filière, nous promouvons la participation des agriculteurs aux marchés et aux chaînes de valeurs, même si dans les zones où nous intervenons les bases sont fragiles ; Nous travaillons également sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et notamment la place de la femme dans la chaine de valeur.

La logique d'intervention est claire et bien structurée, avec une logique verticale et des objectifs réalisables et cohérents. En effet, elle a été revue cette année, avec la production d'un avenant au DTF. Cette révision a permis la consolidation des acquis du programme mais aussi permis d'être plus en phase avec la politique belge, avec un accent sur les productions favorisant l'augmentation des revenus (piscicultures, diversification et transformation).

Dans ce cadre, le schéma du PRODAKK, visant à appuyer les exploitations familiales des bassins de production, l'introduction d'innovation dans les techniques de production piscicole (écloserie), multiplication rapide de bananier (méthode PIF), d'ananas, de patate douce, etc.), l'allègement des tâches post récolte par l'introduction de machines de transformation des produits agricoles sans oublier les itinéraires techniques permettant d'améliorer et de maintenir la fertilité des terres agricoles sont de nature à rendre attractif le secteur agricole et ainsi résorber la fuite des jeunes des bassins de production.

### 1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Tel que le programme est mis en œuvre, à la suite de l'évolution des stratégies validées dans l'avenant au DTF, on peut affirmer que l'outcome sera effectivement réalisé. Et l'intervention a réussi à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.

On peut estimer que les revenus directs des ménages ont poursuivi leur ascension et le travail de la femme dans le rayon proche des centres de transformation est réduit quant aux opérations de transformation du manioc. Dans le domaine piscicole cette augmentation a été confirmée par l'enquête faite auprès des ménages piscicoles. La contribution annuelle de l'activité piscicole au revenu du ménage (bénéfice net 2018) est de 226 USD (cf. chapitre 2.3).

Plusieurs autres constats peuvent confirmer cette hypothèse, notamment que tous les ménages interrogées sur les différentes filières (manioc, maïs, poisson), affirment que tous



les produits mis en vente sont vendus, il n'y a donc pas d'inventu. Ce dernier élément couplé au fait que les produits vivriers sont en abondance sur le marché peut donc être un élément qui cautionne l'augmentation du revenu (cf. En 2019, dernière année du projet, une étude sur le revenu des ménages agricoles est prévue.

Les centres de transformation et la commercialisation de leurs produits ne sont pas encore à la hauteur des espoirs placés en eux. Face à ce risque, l'intervention a retravaillé sa stratégie et ses activités

Concernant les responsables des partenaires étatiques et des organisations paysannes, la mise en place d'un dispositif d'appui conseil définissant très clairement les interrelations devant exister entre les différents acteurs favorisera une meilleure atteinte de l'outcome lié aux acteurs publics qui ont repris confiance en eux et sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs ; un risque est observé auprès des acteurs non-étatiques qui en l'absence de financement ont, pour certaines, relâché l'accompagnement qu'ils sont censés faire auprès des ménages agricoles.

### 1.3.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	B

Suite à la validation de l'avenant au DTF, la stratégie a été revue, les équipes ont été réduites et réajustées et les activités organisées en conséquence. Cette stratégie a permis de limiter les ressources et d'atteindre quand bien même les résultats. La limitation de trésorerie souhaitée, n'a finalement pas eu d'incidence sur ces résultats. La présence de toute l'équipe de la coordination (Admin-Fin-Log) dans la zone d'intervention (Kenge), l'instauration de réunion hebdomadaire mixte (opérationnels – financiers) a impacté positivement sur les délais de disponibilité des inputs et ipso facto sur la réalisation des activités.

Ainsi d'une manière générale, les activités sont réalisées dans les délais. Les quelques retards enregistrés sont plus d'ordre logistique voire opérationnel et non financier. Bien qu'actuellement sans incidence sur la fourniture des outputs, une attention particulière doit être portée sur le respect des timings des activités, notamment en cette fin de programme. Le planning prévisionnel est très serré.

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	B

La durabilité potentielle peut être là grâce à la diffusion des pratiques et des itinéraires techniques, l'accompagnement des organisations paysannes et l'animation des concertations qui se font par les services techniques de l'État. Ces derniers sont présents dans les bassins de production et ce malgré leur faible rémunération par l'État. Donc la mise en œuvre se base en grande partie sur les structures locales que sont les services techniques de l'État et cela à contribuer largement au renforcement de leur capacité techniques.

D'ailleurs dans la province du Kwango, le dispositif d'appui conseil piloté par les inspecteurs provinciaux de l'agriculture et du développement durable sans appui financier du programme est aussi un gage de durabilité potentielle.

Les bonnes pratiques déjà adoptées par certains paysans ne préjugent pas d'un retour en arrière. Les revenus des paysans ont augmenté mais ont-ils augmenté suffisamment pour faire face à de nouvelles dépenses, c'est une autre question.

Malgré cela, la durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique, la décentralisation orchestrée par l'État n'est qu'une superposition d'échelon sans réel moyen et sans transfert clair des moyens financiers et des compétences.

Concernant précisément les centres de transformation des unions paysannes, pour confirmer la durabilité financière potentielle, le programme doit poursuivre sans relâche les efforts d'amélioration de l'esprit entrepreneurial des dirigeants.

Quelques unions sont suffisamment solides aujourd'hui pour continuer à fonctionner elles-mêmes après le programme. Pour la majorité, les progrès obtenus dans l'autonomisation effective des services rendus aux membres doivent être l'objet d'une attention particulière de manière à consolider davantage les acquis du programme et confirmer ainsi leur durabilité potentielle.

Les itinéraires techniques ont été proposés aux exploitations familiales à travers leurs unions et les services techniques de l'État. La durabilité potentielle des changements ainsi induits, passe par une large diffusion, documentée et permanente desdits itinéraires techniques. Pour augmenter encore plus cela, un acteur supplémentaire va intervenir dans la stratégie : le paysan relais, qui est un paysan qui applique déjà ces itinéraires et sert de modèle à ses voisins (formation par les paires).

L'accessibilité des bassins de production ; en l'absence de reprise effective du financement de l'entretien des pistes par le gouvernement congolais, les populations locales à travers la recherche-action se sont mobilisées dans plusieurs bassins de production pour maintenir la desserte de leur bassin, on recense une centaine d'initiatives. Bien accompagné par les services techniques étatiques et non-étatiques de telles initiatives ne peuvent pas à elles seules accroître la durabilité de l'accessibilité des bassins de production.

Ayant obtenu 2 B (mise en œuvre par les structures locales et renforcement de ces structures) et 2 C (absence de soutien politique et problème dans la durabilité financière) au niveau de l'évaluation de la durabilité la note est donc un B, mais nous aimerions moduler ceci en **B-**. Malgré l'augmentation des revenus des ménages, le contexte congolais est tel qu'il est difficile d'affirmer que ces ménages sont sortis de la pauvreté, notamment à cause de la dollarisation de l'économie.

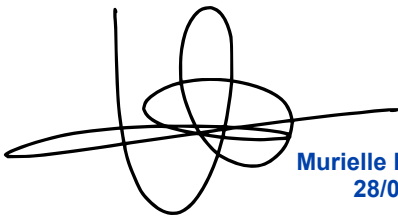
## 1.4 Conclusions

Cette année 2018, a été une année de changement au sein du programme :

- Le programme désenclavement PRODEKK s'est clôturé en juin 2018, avec donc la fin du programme sous sa forme fusionnée PRODAKK et PRODEKK en PRODADEKK. Cette fin a entraîné le départ de ressources humaines notamment celles partagées.
- Un avenant au DTF du PRODAKK a été validé le 4 juillet 2018 afin de réorienter le programme vers des approches filières avec un accent sur le développement local et la concertation ; (cf. chapitre 5.1 Réorientation stratégique).
- Les ressources du programme ont donc été redimensionnées au vu du temps, du solde budgétaire et des stratégies. Les ressources humaines sont passées de 35 à 25

personnes. Le contrat de l'ATI gouvernance se terminant en février 2018 n'a pas été renouvelé ainsi que celui de l'ATI agriculture. Les bureaux de la coordination à Kikwit ont été fermés et les équipes ont été recentrées sur Kenge et Masi-Manimba.

- L'atteinte de l'output 2 dans le territoire de Bagata a été délégué via conventions de subsides aux ONG belges Broederlijk Delen (BD) et Caritas. Ceci pour limiter le déploiement géographique des équipes du programme et pour augmenter les synergies entre le PRODAKK et ces 2 ONG intervenant déjà dans ce même territoire.
- Concernant la filière piscicole, les revenus des pisciculteurs ont augmenté grâce à l'augmentation des rendements et de la production (cf. chapitre 2.3).

Fonctionnaire exécution ENABEL <sup>4</sup>
Murielle HERMOUET
 Murielle HERMOUET 28/02/2019

<sup>4</sup> Il n'y a pas de fonctionnaire exécution nationale

## 2 Monitoring des résultats<sup>5</sup>

### 2.1 Évolution du contexte

#### 2.1.1 Contexte général

En 2018, la RDC a traversé une période caractérisée par les élections locales, nationales et présidentielles. La fièvre électorale, qui a duré 2 mois et demi a fortement réduit la participation des services locaux dans certaines activités du projet.

La mise en œuvre incomplète de la décentralisation et le découpage des provinces de 2016, a donné lieu, comme par le passé à quelques conflits des rôles et des attributions entre nos partenaires, les niveaux décentralisés et déconcentrés (Ministres provinciaux, Inspecteurs provinciaux ou Chefs de divisions provinciales). Tant que les attributions ne seront pas claires, que le processus de décentralisation ne s'accompagne pas d'un processus de réforme de l'Etat et de déconcentration, il y aura toujours des conflits latents entre le gouvernement provincial et les services techniques de l'Etat au niveau province. Ces conflits pénalisent le dialogue que nous pouvons avoir avec les autorités et sont des facteurs limitant la fourniture des services au public.

Même si cela représente une frange très marginale de notre zone d'intervention (moins de 3% des bénéficiaires), certains secteurs ont été touchés par les criquets puants (Kwango) et par le charbon symptomatique (bovins) (secteur Pay-Kongila). Ces événements accroissent donc la pauvreté des ménages agricoles touchés.

#### 2.1.2 Contexte institutionnel

Dans la province du Kwango, le gouverneur Larousse Kabula déchu en novembre 2017 par l'assemblée provinciale n'a été remplacé qu'en mars 2018 par Kanys Makofi par les députés provinciaux. Il n'a pris ses fonctions qu'en juillet 2018 au terme d'une longue attente du décret présidentiel devant le confirmer à son poste. Le nouveau gouverneur a renouvelé toute l'équipe du gouvernement provincial et scindé certains ministères comme celui de l'Agriculture, Développement rural, Pêche et Elevage, en ministère de l'Agriculture et Commissariat du Développement rural. Le programme a pris le soin de s'approcher des nouvelles autorités pour présenter le programme et l'état d'avancement de ses activités.

La province du Kwilu n'a pas enregistré de changement majeur : A part le ministre des ITPR qui a été permuté au Plan, le gouvernement provincial est resté stable.

Tous ces changements récurrents ralentissent le dialogue et il est nécessaire à chaque fois de faire le point sur nos stratégies.

L'ancrage institutionnel est toujours pertinent mais complexe en ceci que le découpage en deux du ministère de l'Agriculture, Développement rural, Pêche et Elevage n'affecte pas la mise en œuvre de l'intervention même s'il multiplie le nombre de ses interlocuteurs politiques. Les services techniques déconcentrés auxquels le programme délègue une partie de ses activités ne sont pas non plus impactés. En outre, le développement des certaines activités en lien avec la transformation et la commercialisation (professionnalisation des centres de transformation) ouvre des nouvelles perspectives avec leur évolution vers des coopératives ou des petites et moyennes entreprises agricoles et agroalimentaires .

<sup>5</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

### 2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Avec la fin des activités du PRODEKK au 30 juin 2018 et sa clôture en décembre 2018, c'est toute une réorganisation qui a été nécessaire. Et un avenant au DTF du PRODAKK été validé le 4 juillet 2018.

La prolongation du PRODAKK avec un avenant au DTF permet de formuler de nouvelles approches et d'affiner certaines stratégies (cf. chapitre 5.1). Ces approches seront capitalisées et permettront de tirer des leçons pour un potentiel programme de coopération. De plus, le budget étant limité, il a été nécessaire de réfléchir au déploiement des équipes.

Nous avons donc décidé :

- la fermeture des bureaux de la coordination de Kikwit.
- de maintenir et cibler nos interventions sur Bagata, Kenge et Masi-Manimba

Nous avons donc réfléchi à d'autres options, et notamment à la délégation d'une partie des activités en subsidiant des opérateurs (BD et Caritas) pour les mettre en œuvre.

Cette délégation permet donc :

- de tenir compte des réalités opérationnelles (budget disponible, isolement géographique) et donc de concentrer les équipes Enabel.
- d'anticiper la fin du PRODAKK en déléguant à d'autres partenaires présents sur le terrain et dans la durée (au moins jusqu'en 2021), l'appui aux bénéficiaires
- de favoriser la synergie avec des partenaires financés également par la coopération belge, de permettre des économies d'échelle et de renforcer les articulations des appuis techniques et financiers aux organisations paysannes.
- de tester le recours à des subsides envers des acteurs privés tel que préconisés dans la nouvelle vision de Enabel

En terme d'organisation au niveau des programmes provinciaux (PRODEKK, PRODAKK), les équipes sont passées de près de 70 (dont 35 PRODAKK) personnes à 25 personnes. Les postes de conseillers en développement local ont été créés afin de mettre en œuvre les nouvelles orientations stratégiques. Le bureau de la coordination basé à Kikwit a été fermé et les services administratifs se sont installés au niveau de l'antenne de Kenge. Sur Bandundu, il ne reste qu'un point focal.

Cette réorganisation a permis de valider les orientations stratégiques via l'avenant au DTF du PRODAKK, de concentrer les équipes sur 2 territoires Masimanimba et Kenge et donc d'avoir une meilleure cohésion d'équipe et une meilleure efficacité.

Des lettres d'entente ont été signées avec les ministères de tutelles des services de l'Agriculture, du Développement Rural et du Genre, pour renforcer en matière d'accompagnement ces services au niveau provincial et territorial, afin de leur permettre de remplir de façon efficace leur fonction d'appui aux organisations étatiques et communautaires.

Dotés des moyens de mobilité et des ressources additives pour se déployer et faire leur travail dans de meilleures conditions, ces services disposent de cahiers de charge précis qui leur permettent de planifier et de réaliser les activités prévues et faire des rapports de mise en œuvre.

#### **2.1.4 Contexte HARMO**

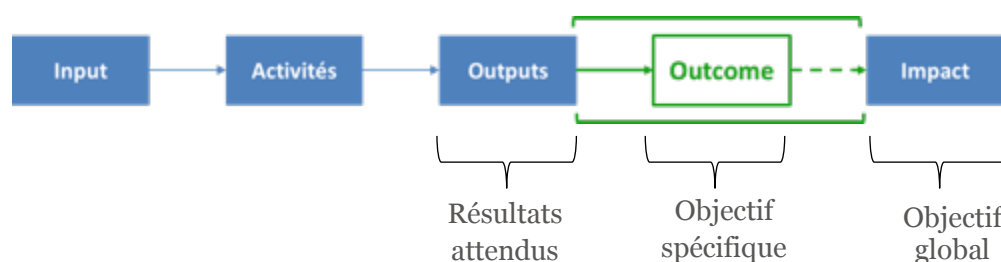
Deux conventions de subsides ont été signées en novembre 2018 avec BD (Broederlijk Delen) et Caritas dans le but de consolider les acquis du programme dans le territoire de Bagata. L'objectif spécifique des subsides est donc : Les acteurs des filières manioc, maïs, arachides sont renforcés, et ces filières sont consolidées dans le territoire de Bagata. Ces bénéficiaires contractants qui ont eu déjà à développer des synergies avec le programme par le passé (ils ont partagé la zone d'intervention, les partenaires et bénéficiaires, les problématiques et approches), pourront mieux assurer la durabilité de nos appuis en restant engagés au-delà de la durée du PRODAKK.

Le programme PPAKIN (FIDA) dont le financement avait été suspendu en novembre 2016, a été relancé en novembre 2018. Ses activités se déploient dans la zone d'intervention du PRODAKK et il s'est utilement inspiré des succès et de ses échecs du PRODADEKK dans la définition de leurs stratégies de mise en œuvre. PPAKIN vise l'amélioration des niveaux de production et de participation des producteurs agricoles dans les circuits de commercialisation des pôles d'approvisionnement vivriers et maraîchers de la ville de Kinshasa.

Des contacts ont été noués avec Strategos un opérateur économique intervenant dans la transformation et la commercialisation de la farine de maïs et Agrisco pour la banane.

Et des échanges d'informations ont été soutenus avec Action contre la faim, la BAD et IHI qui interviennent dans la zone du PRODAKK.

## 2.2 Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Cible année N	Cible finale 2019
Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorités des 3 territoires	<b>(2015)</b> Bagata : 1.071.333 CDF Kenge : 1.043.827 CDF Masi : 1.372.124 CDF	<b>Etude programmée à la fin du programme en 2019</b>			<b>+25%</b> Bagata : 1.339.167 FC Kenge : 1.304.784 FC Masi : 1.715.155 FC
Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	<b>(2014)</b>		Pratique de l'agroforesterie à base de l'acacia		Pratique de l'agroforesterie, de la culture en couloir, du paillage et de la rotation des cultures

### 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'enquête revenue, auprès des ménages est prévue pour cette année 2019, toutefois au travers des constats faits sur le terrain, des entretiens avec les acteurs tant étatiques que non étatiques ainsi que des sondages auprès des bénéficiaires, il y a lieu de confirmer que d'énormes progrès sont réalisés vers l'atteinte de l'outcome dans la zone d'intervention du PRODAKK.

**Revenu des ménages.** Dans les bassins où il y a des centres de transformation opérationnels, il est constaté une augmentation du revenu des ménages ainsi qu'une réduction du travail de la femme en ce qui concerne les opérations de transformation du manioc.

*« Les années antérieurs le paiement du minerval était difficile. On m'apportait des bassines de manioc, mais je ne savais pas quoi faire avec. Avec le centre de transformation de Bucopac, je leur vends directement le manioc et je récupère l'argent ».* **Directeur de l'école primaire de Tatso Kenge**

Sur plusieurs marchés de la zone d'intervention, il est observé de plus en plus une abondance de produits vivriers sur le marché, ainsi qu'une absence d'invendus. Ce qui laisse à présager d'une augmentation des revenus tant des producteurs. Nous en déduisons que l'augmentation de la production (vendue) profite aux producteurs qui voient leur revenu augmenter. La non existence des invendus permet de supposer également que les clients locaux ont les moyens (revenus) d'acheter. Ce fait est confirmé par l'augmentation des superficies emblavées par les agriculteurs non seulement par saison agricole mais aussi et

surtout sur le total de la campagne. Grâce à la diversification, un effet d'entraînement de ménages agricoles voyant les réalisations en plus grandes parcelles est perceptible. Ils se lancent dans la production et la commercialisation de ces produits agricoles, comme la patate douce.

**« J'ai récolté 250 Kg de patate douce de variété Tshingovu, de bon calibre, j'en ai consommé une partie et j'ai vendu l'autre. » Mr Kings Lungenga, au village Kipata Mususu**

Dans le domaine piscicole (territoire de Masimanimba), l'analyse des données a pu démontrer que ce secteur avec l'appui du PRODAKK est parvenu à augmenter sa contribution au revenu du ménage de 226 USD (bénéfice net) ce qui est non négligeable dans le contexte économique de la zone (cf. chapitre 2.3.3).

**Pratiques agricoles.** Le changement en matière de pratique agricole est fort perceptible. Le plus grand de ces changements est *l'exploitation de plus en plus courantes des deux saisons agricole A et B*. Dans la zone d'intervention du PRODAKK, la campagne agricole est divisée en 2 saisons agricoles (A + B) (plus une saison C qui correspond à la saison sèche). Avant l'intervention, les agriculteurs exploitaient essentiellement la saison A (septembre/octobre à janvier/février). Avec l'appui conseil obtenu, les agriculteurs en sont arrivés à adopter aussi l'exploitation de la saison B (janvier/février à mai) en exploitant la rotation des cultures. Un autre changement est celui de *l'exploitation de l'arbre (en l'occurrence l'acacia)*. De nombreux agriculteurs se sont lancés (sans intervention financière du PRODAKK) dans la mise en place de germoirs d'arbres (acacia, arbre à chenille, etc.). Et pourtant au début du programme combien de germoirs n'ont pas été abandonnés, sabotés, combien de plantations n'ont pas été saccagées ! Aujourd'hui planter un arbre est de plus en plus un acte ordinaire. Des paysans sont convaincus par la transformation de certaines parties de leur savane en galeries forestières où s'installe un microclimat attirant les gibiers et où germent des champignons. Le troisième type de pratique qui dénote un changement radical est celle de la *recherche de l'amélioration de la fertilité des terres agricoles*. Alors qu'il y a sous peu, le discours du monde paysan était « nos terres sont riches, elles n'ont pas besoin d'amélioration de la fertilité ». Aujourd'hui, nombreux sont les paysans qui s'adonnent à certaines cultures convaincus qu'elles vont les aider à améliorer la fertilité de leur terre. A Masimanimba, des paysans sont même parvenus à maîtriser la récolte de la semence du stylosanthès, principal goulot d'étranglement à l'expansion de l'itinéraire technique d'amélioration de la fertilité par l'utilisation de cette importante légumineuse.

**« Depuis que le PRODAKK est là, nous avons appris beaucoup de choses en rapport avec les itinéraires techniques. Cela nous a permis d'élargir nos champs, d'augmenter nos productions et de gagner beaucoup d'argent. Moi par exemple j'ai évolué avec ma façon de faire les champs. Je cultivais parfois des champs de 1/2ha, mais aujourd'hui, j'arrive même à 7 ha par année. Actuellement j'ai 5ha de manioc V. Obama et 2ha de l'arachide », Bienvenu Kuy, membre d'une union paysanne de Bagata (UBB).**

### 2.2.3 Impact potentiel

L'impact du programme est le suivant : « Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole »

Lors de l'atelier participatif de monitoring de résultat de décembre 2018, l'évaluation de la progression du programme vers l'atteinte de l'impact potentiel a été établie. Il en est ressorti ce qui suit :

- La logique d'intervention dans son ensemble a été confirmée et la place de l'outcome actuel comme déterminant indispensable pour l'atteinte de l'impact a été jugée opportune. En fait, les provinces du Kwilu et du Kwango étant à vocation agricole, il est



évident que la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté (objectif global du programme) passe par la relance durable du secteur agricole (objectif spécifique du Programme). Elle-même est soutenue par l'augmentation durable des revenus des exploitations familiales grâce à une bonne mise en marché de leurs produits.

- L'analyse des indicateurs de l'outcome (repris ci-haut) confirme que ce dernier contribue pertinemment à l'impact.
  - Le déficit alimentaire : Les nombreux signaux recensés à partir de l'observation directe confirment une réduction du déficit alimentaire dans la zone d'intervention en générale et dans les bassins de production en particulier : - augmentation de la production de toutes les spéculations appuyées par le programme (manioc, arachide, maïs), - amélioration de la commercialisation de ces produits au fil des années, - accroissement de l'importance des cultures jadis considérées comme relevant de l'agriculture de case (bananiers plantain, patate douce), - bon turn-over des produits dans les infrastructures de stockage, - amélioration de la production et de la commercialisation des produits issus de la transformation du manioc.
  - La pauvreté : L'augmentation du volume de production et des ventes des produits agricoles (frais ou transformé), - de la production piscicole (frais ou transformé), - du volume de produits dits de diversification- génère d'importants revenus aussi bien auprès des producteurs, des transformateurs, des commerçantes que des transporteurs et présage d'une augmentation des revenus de la population bénéficiaire direct et indirect avec comme corollaire la réduction de la pauvreté. Mais la dévaluation de la monnaie congolaise couplée à l'utilisation du dollars pour l'achat de produits manufacturés risque de ne pas favoriser la réduction de la pauvreté en tant que tel.

**« Dans le cadre de l'augmentation des revenus de la pisciculture, les gens rivalisent même d'initiatives localement. Outre les paiements des frais de scolarité des enfants, l'amélioration de l'alimentation ou encore le paiement de soins médicaux, au village Mitoy toujours à Bwala-Yulu, certains, dans un esprit d'émulation, ont fait des bons investissements après avoir vidangé leurs étangs. Par exemple, Jean Mubimba a payé un moulin complet et Michel Luketi a payé une moto Haojin 125 », Jérémie SINDANI, président de l'UOPM, une union de Masi-Manimba.**

## 2.3 Performance de l'output 1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 1 :</b> Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2015)	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Cible année 2018	Cible finale
Accroissement du rendement des poissons d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités de Masi-Manimba	150kg/ha	518 kg/ha	656 kg/ha	600 kg/ha	750 kg/ha
Quantité de poissons produits et vendus par les pisciculteurs appuyés dans le bassin de Production de Masi-Manimba	106.000 kg	707.670 kg	929.987 kg produits dont 897.967 kg vendus 32.020 kg auto-consommé	840.000 kg	1.050.000 kg
Evolution de la quantité de poissons frais ou transformés vendue par les mareyeuses appuyées	ND	ND	40.273 kg Frais 36.513 kg Transformés	100.000 kg Frais 80.000 kg Transformés	100.000kg Frais 80.000kg Transformés
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière piscicole dans au moins deux bassins	NA	NA	Phase de diagnostic, les concertations commencent en 2019		4

### 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>6</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Consolidation de la production piscicole		X		
2 Appui à la transformation et à la commercialisation à travers un réseau des mareyeuses.		X		
3 Recherche des solutions concertées par les acteurs de la filière			X	

### 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

**Les acteurs de la filière piscicole :** Les acteurs de la filière piscicole bénéficiaires directs du programme sont près de 4.000 dont 3.470 pour le maillon production et 600 pour les maillons transformation et commercialisation. Ceci représente près de 44,6% de femmes pour le volet production et près de 95% pour le volet transformation. Les acteurs du maillon production maîtrisent encore davantage les différentes techniques de construction des étangs

<sup>6</sup> A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

et sont devenus des as dans l'art de la production et du nourrissage des alevins. Tous ensemble, ils ont vidangé une superficie en étangs de 1.417 ha soit une moyenne de 0,42 ha (42 ares) par pisciculteur avec des rendements encore en hausse. Seul 3% de leur production est autoconsommée et les 97% sont vendus, il y a « zéro invendus ». Les mareyeuses appuyées quant à elles, n'ont transformé que 8% de la production vendue en 6 mois. Les données n'ont été collectées qu'à partir de juin 2018, on peut donc supposer que sur une année cela aurait représenté 16%. L'autre part de la production est vendue par d'autres mareyeuses. À la suite des appuis, de nombreuses femmes des bassins de production ont décidé elles aussi de devenir mareyeuses, cet engouement est un effet positif du programme ; tout comme la venue de mareyeuses d'autres bassins de production pour acheter des poissons chez les pisciculteurs.

Membres des unions accompagnés en pisciculture (production)				
Union	Homme	Femme	Total H&F	Nbre Ménages
UOPM	405	392	797	693
ROPM	572	534	1106	1013
ROPF	378	250	628	327
UOPBPK	566	373	939	701
<b>Total bénéficiaires</b>	<b>1921</b>	<b>1549</b>	<b>3470</b>	<b>2734</b>
<b>%</b>	<b>55,4</b>	<b>44,6</b>	<b>100</b>	

Sur la base des données du suivi évaluation et de l'analyse filière, nous pouvons dégager les éléments suivants :

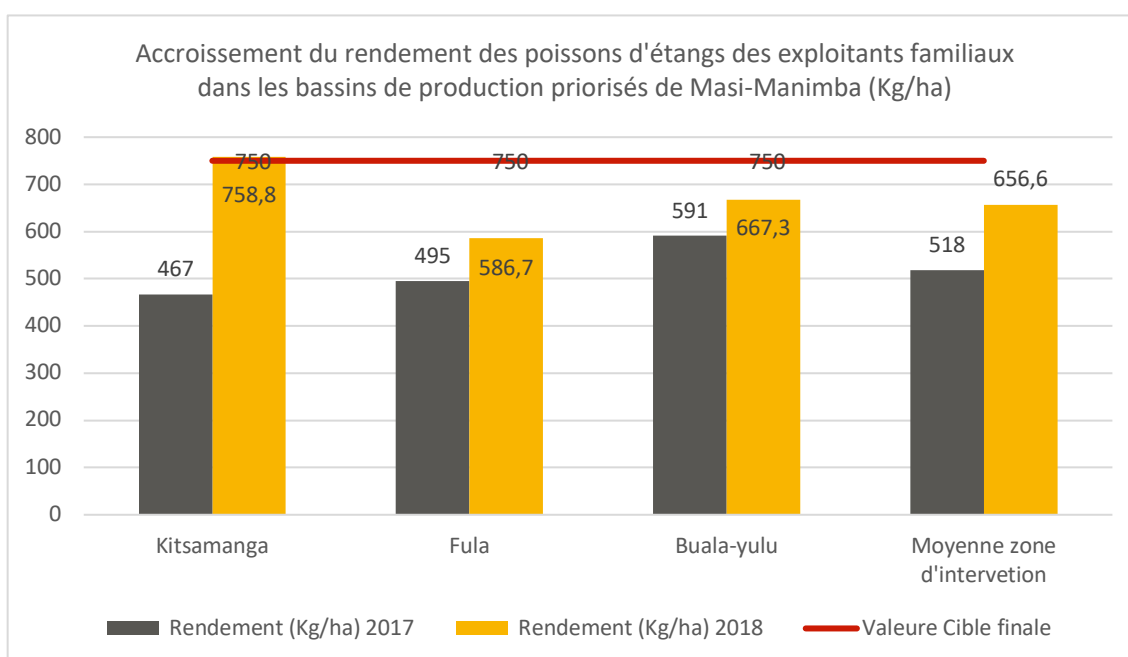


Représentation de la filière poisson (exercice collectif)

**Accroissement du rendement :** Le rendement moyen des étangs des trois bassins de production poursuit son accroissement constaté en 2017, passant de 518 kg (2017) à 656,6 kg (2018). La cible de l'année 2018 (600 kg) est dépassée. Au regard des activités de renforcement des compétences techniques et d'appui conseil programmées pour l'année 2019, une marge de progrès est fortement envisagée. Nous pensons donc pouvoir atteindre

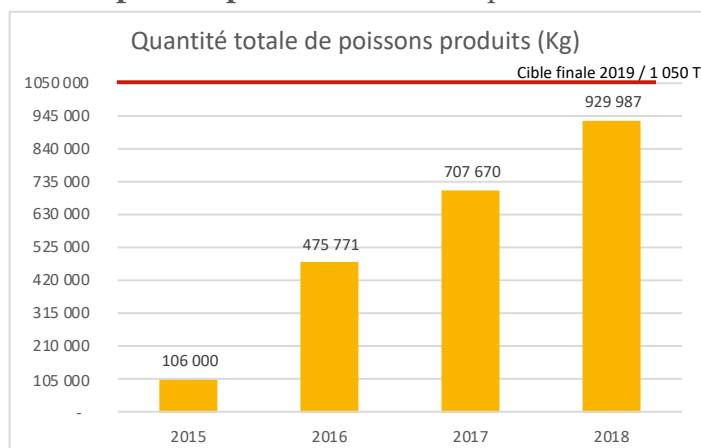
en 2019 le rendement moyen de **750 kg**. Cette augmentation du rendement moyen s'explique en grande part, par une amélioration des pratiques d'élevage (alimentation). Initialement, les pisciculteurs qui produisaient beaucoup de poissons étaient souvent traités de sorciers et il y avait une certaine méfiance. Depuis l'arrivée de l'expert piscicole du programme en 2015, les paysans ont compris que les techniques d'élevage étaient la solution, une émulation existe dorénavant entre certains pisciculteurs pour produire plus, notamment dans le bassin de Kitsamanga.

**« Dans le village Mitoyi, situé dans le bassin de production de Bwala-Yulu, un monsieur répondant au nom de Juvénal KIKAMBUBI, était le seul à bien entretenir ses étangs et à mieux les aleviner. Ses rendements étaient tellement meilleurs que les autres détenteurs d'étangs l'accusaient de sorcellerie dans le village. Après les formations du PRODAKK sur l'entretien et la mise en charge des étangs pour obtenir une bonne production des poissons, nous avons démystifié ce monsieur faussement traité de féticheur. Aujourd'hui, tout le monde a compris qu'il réalisait une bonne production grâce à son bon travail », Jérémie SINDANI, président de l'UOPM, une union de Masi-Manimba**



### Production piscicole et commercialisation par les pisciculteurs : La quantité de

poissons produit annuellement a nettement augmenté au point de dépasser la cible annuelle 2018 fixée à 840 T. Dans la zone d'intervention (3 bassins de production), la production est passée de 707,6 T en 2017 à 930 T en 2018. Nous pensons que la cible finale de 1.050 T sera bien atteinte en 2019. Une mise en marché réussie ; 97% de la production piscicole a été vendue [soit 897.967 kg] et 3% [soit 320.020 kg] a été autoconsommée par les ménages producteurs.



<sup>7</sup> Production moyenne atteignable en tilapia: « Sécurité alimentaire et Adaptation des systèmes de production aux changements climatiques » - Annales université de Parakou – site de l'APDRA Pisciculture paysanne (APDRA.org)

Cette hypermotivation des acteurs est inhérente à une mise en marché sans invendu ainsi qu'à son corollaire qui est l'amélioration des revenus générés par la mise en marché des produits piscicoles.

**Amélioration des revenus des ménages piscicoles :** *La contribution à l'amélioration des revenus des ménages piscicoles est non négligeable.* Les 897 T de poissons marchands produits et vendus en 2018 représentent un chiffre d'affaire de 2.469.409.375 FC<sup>8</sup> (\$ 1.514.975 USD) soit 446 USD par ménage. Un seau de 20 kg de poisson est vendu 55.000 FC soit 2.750 FC le kilo. Le coût de production global estimatif de 1.216.508.660 FC pour l'ensemble de la zone d'intervention (sur la base d'un coût de production de 216 USD pour un étang de 42 are), donc un bénéfice net de 1.252.900.714 FC (\$ 768.650 USD) pour les 3400 ménages appuyés, soit 226 USD par ménage piscicole.

**Transformation et commercialisation par les mareyeuses.** Près de 48% des poissons vendus par les mareyeuses appuyées est transformé, ce qui représente 36.513 kg sur 6 mois (depuis leur formation en mai-juin 2018). Le reste (40.723 kg) est vendu frais. La priorité de chaque mareyeuse est bien de vendre son poisson frais. La transformation permet la conservation des produits et donc la diminution des pertes. Une grande partie de cette production (92%) n'a pas été commercialisée via ce réseau de mareyeuses. D'autres circuits de commercialisation ont été constatés :

- achats de nombreuses mareyeuses de la zone d'intervention mais ne figurant pas dans les associations des mareyeuses appuyées par le programme,
- achats de mareyeuses non-originares de la hors zone d'intervention. C'est le cas par exemple des mareyeuses venant des secteurs de Kitoy, de Mosango et de la cité de Masi-Manimba.

Au regard de ces constats, des mécanismes de suivi des quantités de poissons vendus frais via des circuits non accompagnés par le programme seront définis et mis en place.

**Revenus des mareyeuses :** Sur les 6 mois de données, le chiffre d'affaires des 462 mareyeuses interrogées est de 230.824.675 FC<sup>9</sup> (soit 141.610 USD) avec un prix de vente moyen de 3.000 FC le kilo. Sur chaque kilo de poisson frais une mareyeuse gagne entre 250 FC et 350 FC et le coût de transformation du poisson est de 100 FC par kilo. Comme précisé précédemment la transformation a pour but de limiter la perte du poisson et non pas de produire une valeur ajoutée. Sur les 6 dernier mois les mareyeuses ont donc fait un bénéfice net de minimum de 8.416 dollars

---

<sup>8</sup> Taux de change 1USD = 1630 FC

<sup>9</sup> Taux de change 1USD = 1630 FC



*Mareyeuses devant le four Chorkor*

**Diagnostic de la filière et concertation :** L'enjeu majeur de la filière est l'augmentation de la production, tous les acteurs sont conscients de cela. Cette augmentation passe par :

- l'augmentation de l'application des bonnes pratiques par un maximum de pisciculteurs,
- la diversification des espèces, avec l'élevage d'autres poissons comme les clarias.

Actuellement toute la production est vendue principalement dans la zone et elle est encore insuffisante. Les femmes mareyeuses, épouses des pisciculteurs sont prêtes à soutenir leur mari pour acheter plus d'alevins, notamment en contribuant à l'achat via les autres productions comme la vente du maïs et du manioc. Dans cette filière comme dans celle des produits vivriers, une des hypothèses que nous formulons est qu'un des facteurs limitant pour l'augmentation des revenus des ménages est la production et la gestion différenciées des revenus au sein du ménage agricole. Il s'est avéré que les pisciculteurs ont augmenté le prix de vente du seau de 20kg, de 50.000 FC à 55.000 FC et que donc les marges des mareyeuses ont diminué. Une des hypothèses pour cet augmentation, en dehors du prix de certains intrants, est que voyant leurs femmes augmenter leurs revenus n'ayant pas accès à cette gestion, les maris ont souhaité récupérer une partie de cette marge. Et malgré le fait que l'offre est inférieure à la demande, les mareyeuses n'ont pas augmenté leur prix de vente. En effet, les poissons sont vendus localement dans les bassins de production. A l'exception d'un jour de marché dans un bassin, où des personnes de l'extérieur viennent acheter du poisson, les mareyeuses vendent auprès des ménages de la place qui eux aussi certains jours vendent du poisson. Chaque mareyeuse est potentiellement une cliente de poisson leur jour où elle n'a pas de poisson à vendre. Il est donc difficile d'augmenter le prix avec ses voisins. C'est donc sur la base de ce diagnostic que les concertations sont organisées dans chaque bassin de production. Le retard sur cette activité est dû au recrutement tardif des conseillers en développement local, faute de compétences disponibles en interne.



*Écloserie artisanale en chantier au sein du centre d'alevinage de l'union ROPF dans le bassin de production de Fula.*

### **Une activité pleine d'avenir**

Les ménages piscicoles, ont une bonne compréhension de l'avantage de la fertilisation organique des étangs dont l'application pratique a fait appel aux savoirs-paysans. Au lieu de placer des compostières localisées dans les coins des étangs tel que recommandé, les pisciculteurs remettent à l'intérieur des étangs la biomasse végétale défrichée tout autour.

Ceci favorise un bon développement planctonique dans les étangs piscicoles, de la même façon que les font les compostières localisées dans les coins des étangs.

La pérennisation des activités est un acquis au niveau des ménages piscicoles de la zone de production.

Par la contribution des mareyeuses en tant que maillon important de la filière, le défi de pourrissage post-capture des poissons au sein des ménages producteurs a été boosté grâce à leur appui en équipements de transformation des poissons (fours Chorkor et fours barriques). Actuellement la zone d'intervention ne connaît aucune mévente des poissons déclarée.

Par ailleurs la demande des poissons à vendre par les mareyeuses du jour au jour demeure grandissante, créant de petits débouchés économiques suscitant une forte implication des pisciculteurs pour l'augmentation de la production.

## 2.4 Performance de l'output 2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata

### 2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les acteurs des filières manioc, maïs, arachides sont renforcés, et ces filières sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Cible année 2018	Cible finale 2019
Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Manioc 6,67 T (moyenne des 3 territoires)	Manioc 14,43 T (moyenne des 3 territoires)	Manioc 14,43 T (moyenne des 3 territoire)	Manioc 12,02 T (moyenne des 3 territoire)	Manioc 17 T dans les 3 territoires
	Maïs 823 kg (moy. 3 territoires)	Maïs	Maïs 895 kg	Maïs 1341 kg	Maïs 1200 kg
	Arachide 790 kg	Arachide 1152,67 kg	Arachide 967 kg	Arachide 950 kg	Arachide 1002 kg
Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires			7125 (Kenge – Masi)	10.000 (Kenge – Masi)	9.000 (Kenge Masi)
Évolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions	0 pour les unions dans les bassins priorités en 2014	365.330			Augmentation de 25% du stockage et de la commercialisation
Évolution des produits transformés et vendus par les unions appuyées (micro-cossettes de manioc)	0	Manioc transformé 52 574 kg Manioc vendu: 9 745 kg	Manioc transformé : 53 570 kg Manioc vendu : 52 125 kg (% de vente 97%)	Manioc transformé : 75 000 kg Manioc vendu : 71 250 kg (% 95%)	Manioc transformé : 300 000 kg Manioc vendu : 285 000 kg (% de vente 95%)
Nombre d'entrepôts et de centres qui affichent chaque fin de mois le résultat financier de ses activités	0 (à partir de 2018)	Non applicable	6	6	8 (dont 3 à Bagata)
Evolution du score atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités	Minagri 20% Minider 20% Genre: 8%	Minagri 72% Minider 67% Genre : 63%	Pas d'évaluat° faite en 2018		Minagri : 75% Minider : 70% Genre : 70%
Evolution du score atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	25 %	70 %	Pas d'évaluat° faite en 2018		80 %
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de filière manioc, maïs, arachide dans au moins 2 bassins de production dans les territoires de Masi-Manimba et de Kenge	0	Non applicable	<b>Phase de diagnostic, les concertations commencent en 2019</b>		8



## 2.4.1 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>10</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Consolidation de l'amélioration de la production		X		
2. Appui à la transformation du manioc et à la commercialisation des produits transformés		X		
3. Appui à la recherche de solutions concertées au sein de la filière			X	

## 2.4.2 Analyse des progrès réalisés

### *Note sur la collecte des données relatives aux productions et rendement*

Lors de l'atelier « More Result déc. 2018 », deux grandes observations ont été faites quant à la collecte des données relatives aux productions et rendements des cultures.

- **Production.** Une campagne agricole dans la zone d'intervention du PRODAKK comprend trois (3) saisons agricoles : les saisons A, B et C. Les cultures « vivrières » sont pratiquées annuellement sur les deux premières saisons (A et B). C'est la somme des productions de ces deux saisons qui constitue donc la production annuelle. Or, la quasi-totalité des données collectées et transmises et exploitées concerne seulement la saison B, (dont les données sont les plus récentes puisque la récolte est faite de juin à août). Il en résulte la perte, chaque année, de l'information relative à la saison A qui est pourtant la « grande saison agricole ».
- **Rendements.** En 2017, il avait été relevé que « les cibles référentes aux rendements de variétés améliorées ne sont pas vraiment adaptées aux contextes paysans ». A ce constat de variétés s'ajoute le fait que ces cibles ont été généralement fixées en tenant compte des données mentionnées dans le Catalogue national des cultures vivrières (du SENASEM). Il s'avère que dans ce dernier, les données concernent une pratique culturale en cultures pures (recommandation du « Règlement Technique » du SENASEM) et non en cultures associées telles que les pratiquent les paysans dans la zone d'intervention du PRODAKK. Il n'est par conséquent pas correct de comparer un rendement obtenu en cultures associées à un rendement obtenu en cultures pures.

Les dispositions sont prises pour corriger cet état des choses en cette année de consolidation.

<sup>10</sup>

A :Les activités sont en avance

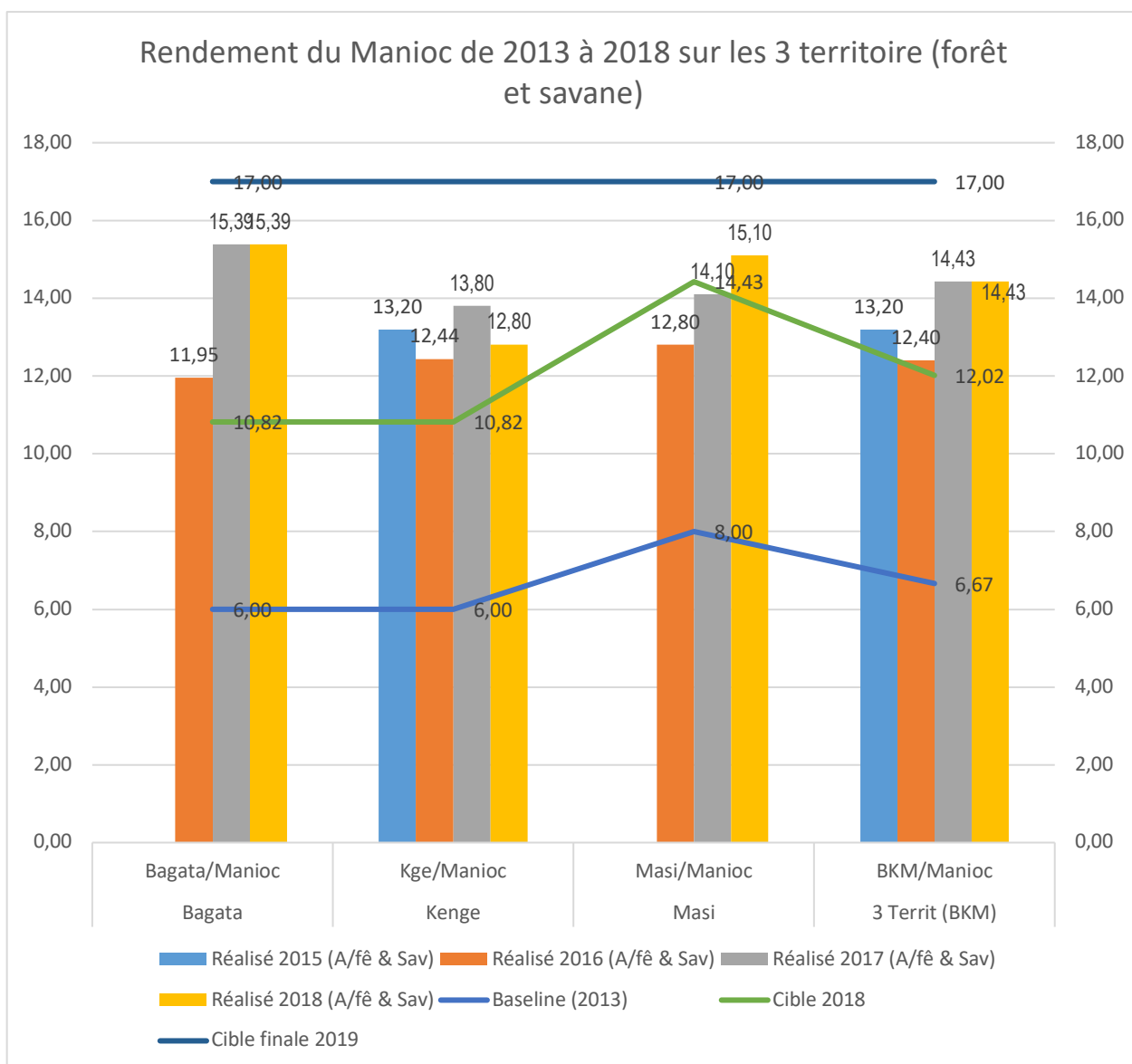
B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## Consolidation de l'amélioration de la production

**Pour la culture du manioc**, après une forte amélioration du rendement par rapport à la Baseline de 2013 (6,67T/ha), la production se maintient autour de 14,5 T/ha, ceci est principalement dû à la présence de la variété améliorée dénommée Obama. Très apprécié par les ménages agricoles cette variété est malheureusement sensible à la striure brune (Cassava Brown Streak Virus (CBSV), infection virale qui rend les tubercules impropres à la consommation. Il est recommandé aux ménages de récolter la variété Obama au plus tard à 12 mois, chose qui était inhabituelle avec les variétés locales, les ménages récoltant après 18 voir 24 mois ou plus. L'application de plus en plus croissante de cette recommandation a permis de réduire les pertes au champ et par conséquent d'améliorer les rendements ainsi que la production. Or la maturité biologique de la variété arrive vers 10 à 11 mois, ce qui fait que le temps de récolte est très court. Une des recommandation est notamment de diviser le champ de manioc de 1ha en espace 25 are et de planter les boutures à intervalles de temps pour éviter que toute la production soit disponible le même mois. Pour consolider voire augmenter davantage ces performances, plus d'une dizaine de variétés améliorées ont quittés l'étape des essais au niveau de la recherche et sont présentement l'objet d'une sélection variétale participative (SVP) (sélection par les paysans) dans les bassins de production.



**Pour la culture du maïs**, les progrès sont plus mitigés surtout dans le territoire de Kenge où la nature du sol n'est pas très favorable à cette culture. Toutefois les résultats (les effets) de l'utilisation des plantes fertilisantes commencent à être observés ci et là sur le terrain. Des progrès en matière de rendement (jusqu'à une augmentation de 100% d'une saison à l'autre soit **400 kg/ha à 800 kg/ha** en culture pure dans la savane de Tsakala Mbewa ont été observés dans les sites où certains itinéraires techniques ont été pratiqués (couloir de pois cajan, utilisation du mucuna, stylosanthès). Un des progrès notable observé depuis 2016, est la culture du maïs en saison B, chose qui ne se faisait habituellement pas, tout comme la culture en association manioc/maïs. On peut donc conclure que la production a augmenté et un des éléments observable est l'absence de rupture de maïs.

N.B. Écartement 1 m x 1 m avec 2 graines par poquet soit une densité de 20.000 pieds/ha

**Pour la culture d'arachide**, il est observé une légère baisse du rendement dans le territoire de Kenge par rapport à l'année N-1. Le rendement est passé de 950 kg à 695 kg. Cette baisse est imputable essentiellement à la mauvaise pluviométrie de la saison B de la campagne agricole 2017-2018 dans le territoire de Kenge. Plus que pour le maïs et le manioc, les variétés d'arachide utilisée dans la zone d'intervention du programme sont très sensibles à un déficit hydrique, ce qui a été le cas durant la saison B. Les territoires de Bagata et Masimanimba ont réalisé des rendements moyens au-delà de la cible. Bagata 1080 kg / 950 kg de cible, Masimanimba 1128,8 kg / 950 kg. En ce qui concerne la cible finale 2019, au regard de ce qui précède, il a été jugé nécessaire de ne pas uniformiser la cible pour les 3 territoires. Ainsi les cibles 2019 retenues sont : Bagata 950 kg/ha, Kenge 903 kg/ha et Masimanimba 1153 kg/ha.

#### **Les exploitants familiaux appliquant les itinéraires techniques (ITK) améliorés.**

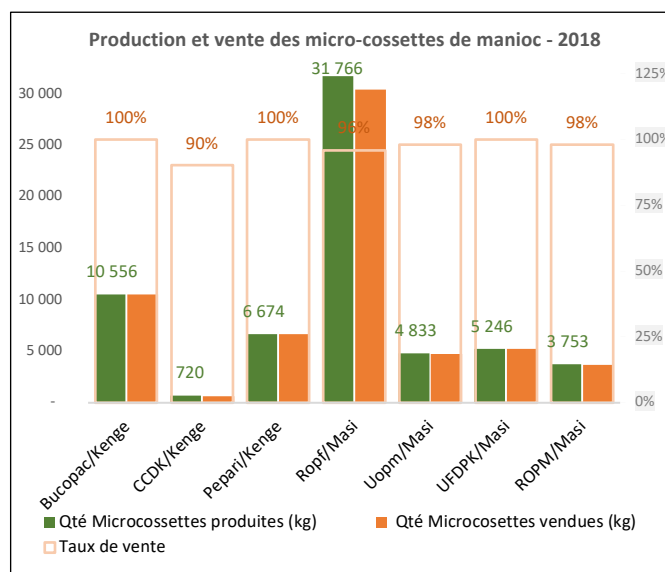
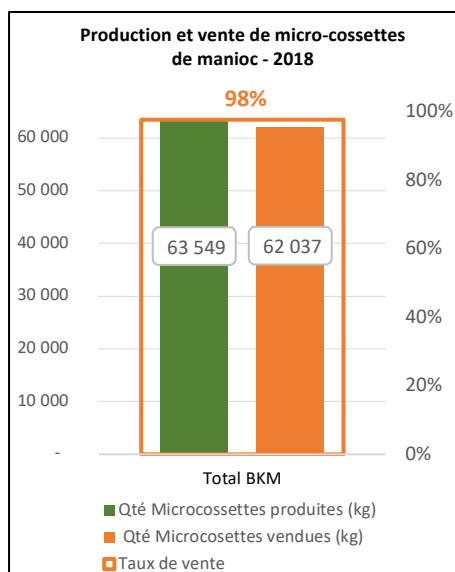
Le sondage prévu en 2018 sur l'adoption des itinéraires techniques améliorés n'a pas été effectué. Toutefois, les données (collecte des informations pour le suivi-évaluation) en provenance du terrain (services techniques de l'Etat (agriculture), confirme une adoption effective des ITK : 2.517 pour le territoire de Masimanimba et 1.691 pour le territoire de Kenge. La cible (9.000 ménages soit 1.000 par Bassin de production) n'est pas encore atteinte. Pour améliorer les progrès vers l'atteinte de cet output un certain nombre d'actions sont envisagées pour le Q1 2019 parmi lesquels : - la mise en place d'un dispositif d'appui conseil avec des paysans-relais comme pièces maîtresse pour la diffusion des innovations, - la formalisation, la publication et la vulgarisation des ITK ainsi que la démultiplication des GRA (Groupe de Recherche-Action) traitant de la question de la fertilité des sols

*« La fertilité et le rendement des champs situés dans le bassin de production de Bwala-Yulu a vraiment augmenté grâce à l'utilisation des plantes fertilisantes. Cela attire l'attention de tout le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone de production du PRODAKK : UOPM a enregistré plusieurs demandes des semences d'acacias et de Mucuna de la part des écoles techniques agricoles notamment ITAS MOKAMO, ITA BUSEKE, I. MOKAMO, et des quelques paysans qui sont en dehors du bassin de production de Bwala-Yulu », Jérémie SINDANI, président de l'UOPM, une union de Masi-Manimba*

## Appui à la transformation du Manioc et à la commercialisation des produits transformés :

La transformation du manioc et la commercialisation a connu une amélioration visible via les données des indicateurs ci-dessus et des témoignages.

On constate, une augmentation du volume transformé de manioc passant de 47 tonnes en 2017 à 62 tonnes en novembre 2018 (sans compter la production en cours de décembre). Sur ce volume transformé, le taux du volume effectivement vendu, se situe à 98% contre 70% à l'année précédente. Les dernières micro-cosettes produites n'étaient pas toutes vendues au moment de la collecte des données.



Trancheuse-râpeuse produisant des micro-cosettes fraîches à partir de tubercules de manioc



Micro-cosettes secs après rouissage et séchage

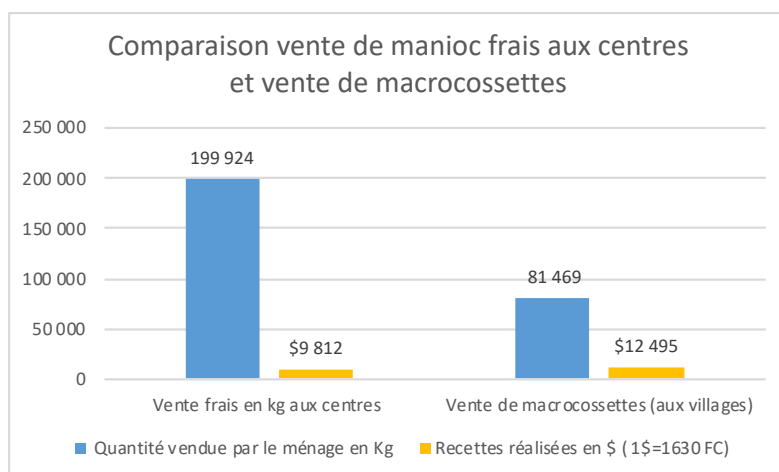
Le chiffre d'affaires global des centres réalisé à partir de **62.106 kg** de micro-cossette effectivement vendu équivaut à **23 598 \$ USD** au prix moyen de **19 \$/sac** (de 50 kg) au centre de transformation.

CT	Qté MP racine tuber. (Kg)	Qté Microcos produites (kg)	Rendement (entre frais et transformé)	Qté Microcos vendues (kg)	Nbre de sacs de microcos vendus (50 kg)	PVU/sac USD (1\$=1600)	Chiffre d'aff estimatif USD \$
<b>Total BKM</b>	<b>199 924</b>	<b>63 549</b>	<b>32%</b>	<b>62 106</b>	<b>1 242</b>	<b>19</b>	<b>23 598</b>
Bucopac/Kenge	36881	10556	29%	10 556	211	19	4 009
CCDIK/Kenge	2115	720	34%	720	14	19	266
Pepari/Kenge	21022	6674	32%	6 674	133	19	2 527
Ropf/Masi	97742	31766	33%	30 496	610	19	11 590
Uopm/Masi	13809	4833	35%	4 736	95	19	1 805
UFDPK/Masi	17784	5246	30%	5 246	105	19	1 995
ROPM/Masi	10571	3753	36%	3 678	74	19	1 406

N.B. MP = matière première ; PVU = prix de vente unitaire ;

La vente de manioc frais par les ménages aux centres est-il avantageux pour eux ? Les ménages bénéficiaires directs et indirects écoulent le manioc frais et ont accès directement à des revenus sans passer aux opérations de transformation. Au vu des quantités de manioc frais achetés (199.924 kg) par les centres aux ménages, le chiffre d'affaires réalisé en 2018 par les ménages est de 15.993.920 FC soit 9.812 \$. En se basant sur une vente moyenne de 200 kg par ménage au prix unitaire de 80 FC le kilogramme le ménage gagne 16.000 FC soit 10 \$ par opération de vente.

Si ces mêmes ménages transforment la même quantité de manioc frais en macro-cossettes, ce qui était la seule manière de vendre leur manioc, avant l'arrivée des centres, ils obtiennent 81.469 kg de macro-cossettes (rendement de 40%), à 250 FC le kilo, cela représente un revenu de 12.495 \$ soit 12\$ pour une opération de 200 kg et ceci dans les bassins de production avec un bon prix d'achat ; cela peut descendre jusqu'à 9\$ dans les zones avec un prix d'achat plus faible.



En vendant aux centres de transformation, les bénéficiaires et les femmes plus particulièrement, gagnent directement de l'argent pour financer d'autres activités, cela évite d'attendre le jour de marché ou l'arrivée d'un preneur au village. Ils économisent surtout 80% de temps de travail (8/10 jours) initial. Dans certains bassins de production et selon les saisons l'achat au centre rapporte même plus, comme en témoigne certaines femmes.

Les centres de transformation **couvrent 18 914 ménages bénéficiaires directs**. Étant un nouvel intermédiaire dans la chaîne de valeur de la filière manioc, chaque centre continuera à rendre des différents services aux ménages. Mais il faut encore mettre en évidence l'opérationnalisation des centres par cette fourniture de la matière première qui facilite la disponibilité de la trésorerie dans les différents villages.

Les unités de transformation (moulins) installées également ont largement contribué à l'allègement des tâches ménagères des nombreuses femmes et enfants. Certaines unions sont même parvenues, grâce à une bonne gestion des recettes, à en acheter d'autres. Plusieurs formules de paiement pour accéder à ces services ont été exploitées par les unions. Ainsi certaines femmes paient, le service de mouture à l'aide d'une certaine quantité de macro-cossettes, qu'elles remettent au centre. Le centre revend bien évidemment ce qu'il perçoit en nature.



*« Je suis une exploitante agricole. J'ai fait une expérience personnelle afin de vérifier s'il y a un avantage à coopérer avec le Centre de transformation installée.*

*Premièrement, j'ai procédé à la fabrication traditionnelle de manioc avec 200 kg de tubercules de manioc. Les opérations de lavage, rouissage et autres ont duré 7 jours. J'ai produit 3 bassins de macro-cossettes que j'ai vendus à 9000 FC (3000fc/bassin).*

*Deuxièmement, j'ai vendu un autre lot de 200 kg de tubercules de manioc à 80fc au centre de transformation, lequel m'a rapporté directement 16.000 FC.*

*Ainsi, j'exhorte les autres mamans paysannes de vendre leur manioc au CT parce que là il y a du bénéfice. Aussitôt que tu récolte, tu obtiens de l'argent en main. Notre manière traditionnelle de faire par laquelle nous vendons aux commerçants ne rapporte pas tellement d'intérêts. En plus, nous perdons beaucoup de temps pour laver, de sécher, ... sans assez d'avantages. »*

***Témoignage de Madame KAMBAMBA, paysanne opérant dans le bassin de Bwala-Yulu, à proximité du CT d'UOPM***

**Stratégie 2019** : Tous les tests de dégustation des micro-cossettes se sont soldés par une forte appréciation et un attachement au produit. Malheureusement, le produit est très peu voire pas du tout connu des consommateurs et les quantités disponibles sont très faibles.

Une stratégie a été définie et est d'application depuis début 2019. Elle est axée sur le *développement du marché local et urbain*, la poursuite du *soutien de la gouvernance de l'union* en s'appuyant sur l'aspect gouvernance des OP membres à la base ; *et sur la gestion des centres de transformation*.

**Gestion des centres de transformation.** La capacité des unions à gérer les centres de transformation s'améliore. Avant, les équipes de gestion des CT ne calculaient quasiment pas leurs résultats financiers prévisionnels et effectifs. Actuellement, non seulement, ils les élaborent de manière participative, mais au moins 6 CT sur 8 affichent les fiches de ces

résultats pour démontrer la participation et la transparence auprès de leurs membres. Ceci leur permet de mieux appréhender leurs contextes d'affaires et de prendre des décisions de gestion plus judicieuses.

*Effet négatif inattendu :* Presque toutes les unions avec un centre de transformation se sont excessivement concentrées sur la gestion desdits centres au détriment de la gouvernance de l'ensemble de leurs organisations respectives et en négligeant les autres activités vitales. Cela exerce une pression négative auprès des gestionnaires des centres qui se démotivent en se voyant dépouiller de leurs responsabilités

par les bureaux des unions.

Le facteur positif majeur ayant influencé le progrès à ce stade de la filière est l'esprit d'émulation entre les unions poussant chacune à plus de compétitivité.

Par contre, la démotivation pour certains due au changement d'approche par Enabel (fin des dons & subventions) et l'attitude attentiste couplée à un faible esprit entrepreneurial sont des facteurs d'influence négative.

Certaines unions ont pu, poursuivre la gestion de leur centre avec les moyens de bord.

## **Appui à la recherche de solutions concertées au sein de la filière**

Le lancement de la phase d'appui à la concertation des acteurs des filières a pris du temps suite aux recrutements non concluants à répétition des Conseillers en Développement Local. Le Conseiller DL de Kenge venant d'être recruté mi-décembre 2018, l'état d'avancement dans ce territoire reste légèrement en retard par rapport à Masimanimba.

Au cours de ce dernier trimestre de 2018, le programme a pu amorcer l'étape du diagnostic desdites filières (manioc, maïs et poissons) par bassin de production. A présent et dans les mois à venir, l'on procédera à accompagner l'organisation de la concertation proprement dite entre acteurs et ainsi aller vers la recherche des solutions.

A l'issue du diagnostic rapide réalisé ainsi que l'analyse de filières vivrières, les enjeux de chaque acteur est dégagé. Concrètement, beaucoup d'interfaces ont été observées au niveau des acteurs, lesquelles confirment la nécessité pour ces acteurs de se concerter en vue d'une filière qui se veut gagnante-gagnante. En général, les problèmes signalés concernent pratiquement tous les maillons de la chaîne de valeur (production-transformation-transport-commercialisation, ...).

**Le diagnostic de la filière manioc :** Les ménages agricoles consomment 70% de leur production, les 30% restants sont vendus soit sous forme de macro-cossettes, soit sous forme de manioc frais directement aux centres de transformation.

Pour la macro-cossette, le prix de vente est variable selon les bassins, exemple, 28.000 FC le sac à Fula, 18.000 FC le même sac à Bilili. Ce phénomène s'explique par la faible présence de commerçant à Bilili. Les ménages arrivent à vendre tout leur manioc, il n'y a donc aucun invendu. Tous les ménages agricoles sont d'accord sur leur fait qu'ils pourraient produire plus car le produit se vend. De nombreux facteurs limitent cette production. Grâce à l'introduction de nouvelles variétés de manioc, les rendements sont passés dans la zone de 6T/ha à 15T/ha, voir plus dans certains bassin. Mais le temps de travail passer au champ et le nombre de personne y travaillant (principalement la femme) et l'échelonnement de la récolte au vu des possibilités de transport du manioc du champ vers la maison et des travaux de rouissage, limite les superficies exploitées. Une femme ne peut pas porter plus de 30kg.

**Une analyse concernant la productivité serait nécessaire** (temps de travail, transport des produits, outillage, etc.), pour comprendre et analyser les facteurs limitant l'augmentation des revenus.

Pour la micro-cossette, les données exposées ci-haut démontre que le prix d'achat du manioc frais (environ 80FC/kilo) proposé par les centres est intéressant et diminue les travaux de rouissage. Les facteurs limitants, sont l'éloignement des champs de manioc par rapport au centre (cas du territoire de Kenge seulement), l'assurance de débouchés constants avec des commerçants qui acceptent d'assurer le transport, et le système d'achat avec paiement des paysans dès le dépôt au centre. Ce dernier cas nécessite donc une trésorerie importante de la part du centre. La stratégie vise donc à développer les débouchés, avec la promotion de la micro-cossette et la mise en relation des centres avec des commerçants. Des commerçants locaux notamment sur Masi-Manimba viennent d'installer un espace dans leur entrepôt pour promouvoir la micro-cossette.

**Quant au maïs, le diagnostic de la filière a permis de comprendre les éléments suivants :** l'autoconsommation représente 24% de la production et les 76% restant est vendu. Il n'y a pas de mévente, tout ce qui est destiné à la vente est bien vendu. Les prix sont élevés en saison B car c'est une saison avec peu de production (800 à 1.000 FC le kilo contre 250 FC à 350 FC en pleine saison). La demande est toujours supérieure à l'offre. Un des



enjeux est donc l'augmentation de la production, sans augmenter les coûts de production, donc une augmentation de la productivité. L'équipe travaille dans ce sens avec les services techniques pour poursuivre le travail sur la diffusion des itinéraires techniques. Un des facteurs limitants est le temps de travail avec une moyenne de 4,24 heures de travail par jours, ceci est dû dans certains bassins à l'éloignement des terres du lieu d'habitation. Cette éloignement limite également les quantités transportées par les femmes pour pouvoir vendre ce maïs. Sinon, les commerçants sont disponibles au niveau de certains points stratégiques, certains descendent dans les bassins de production, notamment quand ils y sont originaires et peuvent donc négocier les prix. Concrètement, selon l'enquête, pour une superficie moyenne de 61 ares, produisant à peu près 800 kg, le coût de production est de 281 408 CDF, soit 172 \$, dont la majeure partie (151\$) est affectée aux travaux manuels agricoles<sup>11</sup>. La valeur marchande de cette production est cependant inférieure au coût de production lorsque la vente est faite en période de récolte (800 kg à 250 FC, soit 122 USD) plutôt qu'en période de pénurie (Aout-novembre) où le prix vont jusqu'au triple. Attention, les travaux manuels sont dans la plus part des cas réalisé par le ménage lui-même.

---

<sup>11</sup> La main d'œuvre familiale a été valorisée.

## 2.5 Performance de l'output 3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Cible année N	Cible finale
Nombre de plants de diversification (Banane, patate douce, ananas, ...) vendus par les agris multiplicateurs et les Unions	0	Non applicable	<b>Banane 2.100 Patate 10.000 ml Ananas 16.200 (Kenge)</b>		Banane = 27.000 rejets Patate douce = 200.000 ml Ananas = 20.000 rejets
Nombre de ménages ayant acheté des semences de diversification	0		<b>323 (Masi), 10 (Kenge)</b>		10.215
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière banane dans au moins 1 bassin de production	0	Non applicable	<b>Phase de diagnostic, les concertations commencent en 2019</b>		2

### 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Soutien à la multiplication et à la diffusion des spéculations dans les territoires ciblés		X		
2 Appui à la recherche de solutions concertées pour répondre aux défis des filières émergentes		X		

### 2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les données des indicateurs ne reflètent nullement les excellents résultats obtenus par le PRODAKK dans le secteur de la diversification des cultures durant l'année 2018.

**Banancier :** Tous les témoignages, toutes les déclarations sont formelles. L'appui du PRODAKK a permis de faire passer cette culture d'une culture de case (quelques pieds derrière la case) à une culture de plantation (petite mais plantation tout de même). Ainsi classé 7<sup>ème</sup> dans l'étude Baseline, derrière le manioc, l'arachide, le maïs, le niébé, la courge et l'igname, le bananier aux dires de nombreux paysans à gagnés au moins 2 places pour se positionner 5<sup>ème</sup> après le niébé. La faible quantité de matériel **vendu/acheté** (2.100 pour une cible de 27.000) ne dénote donc pas d'un désintéressement de la part des paysans mais est plutôt le reflet du faible développement des activités de vente de ce nouveau type matériel végétal. Le prix de vente est généralement fixé autour de 2,5 USD. A ce jour, les OP, les unions distribuent encore le matériel. **Les propagateurs pour la multiplication rapide des bananiers par la méthode PIF :** Les deux grands résultats obtenus par le programme sont : - l'adoption par le paysan d'une technique de multiplication qui jusque-là relevait (en République démocratique du Congo) du domaine scientifique (INERA, Université) – la transmission de la technologie a été assurée les paysans eux-mêmes. Ce sont 3 agriculteurs-multiplicateurs (dont une femme) formés par le PRODAKK qui ont donné toutes les

formations PIF. *Les réalisations sur le terrain* se présentent comme suit : Douze sites ont été dotés de propagateurs (6 à Kenge, 4 à Masimanimba et 2 à Bagata). En moyenne chaque site a reçu 3 propagateurs d'une capacité moyenne de 50 explants qui eux peuvent produire de 50 à 200 vivo-plants. Ainsi, 900 explants (50 x 3) x 6 ont été placés à Kenge, 600 (50 x 3 x 4) à Masi et 300 (50 x 3 x 2) à Bagata. Ce qui représente une installation de 1800 explants (900 + 600 + 300) pour l'ensemble de la zone d'intervention du programme. Dans l'hypothèse pessimiste d'une production de 50 vivo plants par explants, la production attendue est de 90.000 (1800 x 50). La cible de 27.000 plants vendus (moins du 1/3 de la production potentielle) est réaliste. Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, les gestionnaires des propagateurs doivent subir un recyclage sur la méthode PIF et une formation sur la gestion du propagateur comme unité de production. Ce recyclage et cette formation permettront : 1. D'augmenter le nombre de vivo plants produit, 2. D'améliorer la commercialisation des plantules.



### *Mise des explants dans les germoirs et récolte des plants*

**La patate douce.** L'engouement pour la variété Tshingovu (cycle de 3 mois) est encore plus grand. Ses feuilles sont très appréciées par les consommateurs mais une coupe fréquente a bien évidemment un impact négatif sur la production de racines tubéreuses. Les ventes sont à ce jour réalisées plus en métayage qu'en cash. A Masi, plus de 10.000 ml de lianes ont pu

être vendus par les producteurs à 50FC du mètre linéaire, ce qui fait 500.000 FC (environ 300 USD). A Kenge, les unions n'ont pas maîtrisé les techniques de multiplication rapide, les agronomes doivent retravailler avec les paysans.

**L'ananas.** Le programme de multiplication et de diffusion de la culture d'ananas a été trahi par son cycle végétatif. La multiplication (rapide ou pas) se fait après floraison (naturelle ou provoquée) de la plante. Ainsi la multiplication des plants commence à peine dans la parcelle de multiplication installée à Fula (Masimanimba). A Kenge, l'option a été levée d'accompagner (en collaboration avec le CEMAV) des producteurs d'ananas dans la gestion de leur plantation et de les initier dans la multiplication des rejets d'ananas. Cet accompagnement a permis à ces paysans devenus producteurs de rejets de vendre jusqu'à 16.200 rejets. (100 FC par pied). Il y a une valorisation d'un produit jadis délaissé, trop souvent et encore aujourd'hui, le rejet d'ananas étaient abandonnés au champ, au village. La gestion des rejets n'est pas encore de règle dans les exploitations ayant une ananeraie, mais avec les quelques producteurs qui s'y mettent une émulation est en cours.

*« J'ai beaucoup de voisins qui jalouent mes ananas et viennent couper les fruits lorsqu'ils sortent. En coupant (détruisant) les fruits, la plante m'a donné beaucoup de rejets que j'ai vendu et cela m'a rapporté beaucoup d'argent ». **Témoignage de Monsieur Ndaye. Village Malundu. Pelende Nord. Terr. Kenge***

*« Depuis tant d'années que je suis agriculteur, c'est la première fois que je parviens à gagner du coup une somme aussi importante que 250.000 FC. C'est la vente des rejets d'ananas qui a permis cela. Alors qu'avec le manioc, je ne gagne que de petites sommes de 3.000 à 4.000 FC par vente. Et d'ailleurs, depuis que mon voisin a vu cela, il est venu aussi acheter des rejets chez moi pour ce lancer aussi dans la production d'ananas. » **Témoignage de Monsieur Pams. Village Kabale, route de Kimafu. Pelende Nord. Terr. Kenge***

## 2.6 Performance de l'output 4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue

### 2.6.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue (Praticabilité)</b>					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (Juin 2018)	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année 2018	Cible finale
Variation du temps moyens de parcours sur les axes entretenus par les initiatives locales.	2h35	NA	3h04	20% d'augmentation 3h07	20% d'augmentation 3h07
	0%		18%	20%	20%
Nombre des ml des points chauds traités par les initiatives locales.	0,00	NA	55.800	41.363	82.725
Variation du volume des produits agricoles transportés sur les axes (Kg)	18.791.507	NA	Non disponible	115% de la VB 21.610.233,05	125% de la VB 23.489.383,75
	0%	NA		15%	25%
Taux de respect des barrières de pluie.	72%	NA	72%	80%	100%
Montant en solde dans la caisse des bacs (CDF)	26.166.000	NA	86.784.850	115% de la VB 30.090.900	125% de la VB 32.707.500

### 2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>12</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Appui au respect des bonnes pratiques de l'utilisation du réseau.		X		
2. Appui aux initiatives locales d'entretien des routes		X		

### 2.6.3 Analyse des progrès réalisés

**Variation du temps de parcours :** Le temps de parcours moyen sur les axes réhabilités et entretenus à la clôture du PRODADEKK en Juin 2018 était de 2h35, correspondant à une vitesse moyenne de 37km/h. A travers l'appui aux initiatives locales, le programme s'est fixé comme objectif de limiter la variation de temps de parcours à 20% d'augmentation. Cet objectif correspond à une vitesse moyenne de 30km/h qui est un niveau de praticabilité acceptable.

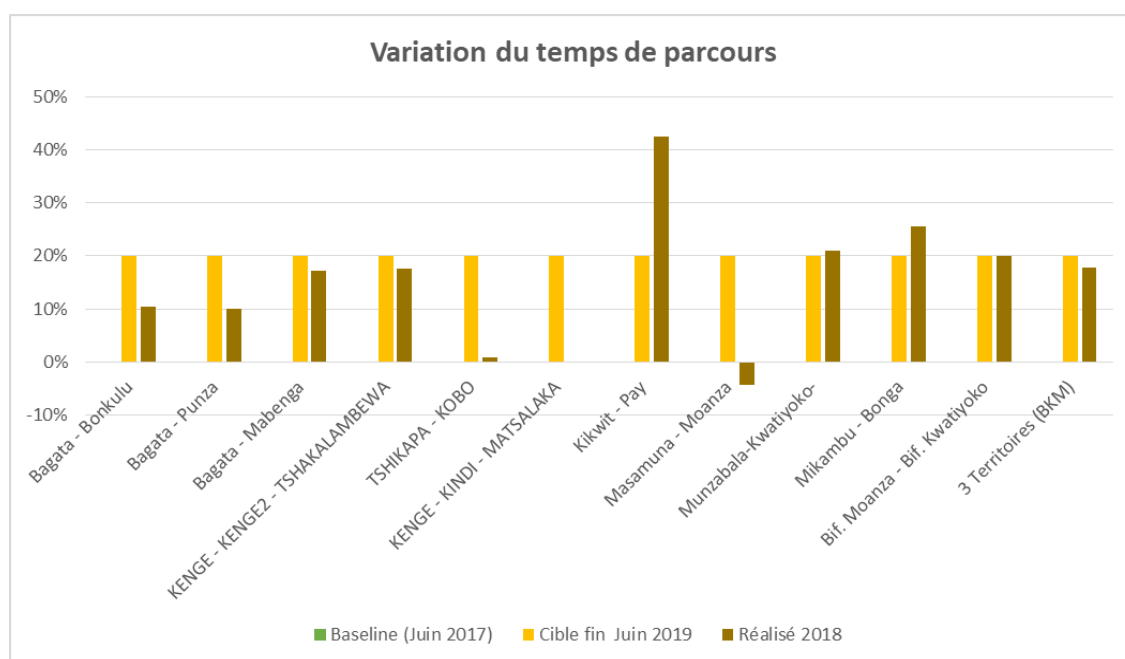
<sup>12</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Un des facteurs négatifs pour la prise en charge de l'entretien des pistes est la quasi absence de prise en charge par l'Etat, soit à travers le FONER, soit à travers des fonds des provinces. Même s'il faut souligner que la DVDA a reçu un financement FONER

C'est donc suite à cet état de fait que la stratégie pour cette phase de consolidation est de se concentrer sur les initiatives locales pour tenter de maintenir les pistes en état et limiter les dégradations.

Les initiatives locales entreprises ont permis d'atteindre cet objectif. L'augmentation du temps de parcours a été de 18% en moyenne sur l'ensemble des axes. L'analyse détaillée des résultats obtenus relève que des efforts supplémentaires doivent être fournis pour améliorer le service rendus particulièrement sur les axes Kikwit / Pay-Kongila et Mikambo/Bonga-yasa qui ont connus respectivement 43 % et 26 % d'augmentation de temps de parcours. Ces deux axes comportent des tronçons au sol argileux avec des fortes déclivités. Les techniques appliquées par les structures locales pour traiter les points chauds n'étaient pas adaptées. Le renforcement des capacités des chefs d'équipes et chefs des chantiers en traitement des points chauds prévus pour le premier trimestre de l'année 2019 et l'appui en petit équipement de travaux publics par le programme apporteront la solution à cette faiblesse.

Le graphique ci bas présente par axe routier la variation du temps de parcours en pourcentage d'augmentation ou diminution par rapport à la valeur de base.



Graphique de variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes.

**Le nombre de ml des points chauds traités :** Un linéaire cumulé de 165.450 ml des points chauds a été identifié lors de la reprise de l'entretien par les structures locales. Dans le cadre de l'appui aux initiatives locales, le programme s'est fixé comme objectif de traiter 25% des points chauds pour l'année 2018 et 50% en 2019. A travers les différentes initiatives locales entreprises, 33 % des points chauds ont été traités. La cible fixée pour l'année 2018 a été atteinte. Le trafic sur l'ensemble du réseau a été maintenu à un niveau de praticabilité acceptable malgré la forte pluviométrie observée notamment au quatrième trimestre de l'année 2018. Aucune coupure d'axe n'a été enregistrée grâce aux initiatives entreprises par les structures locales.

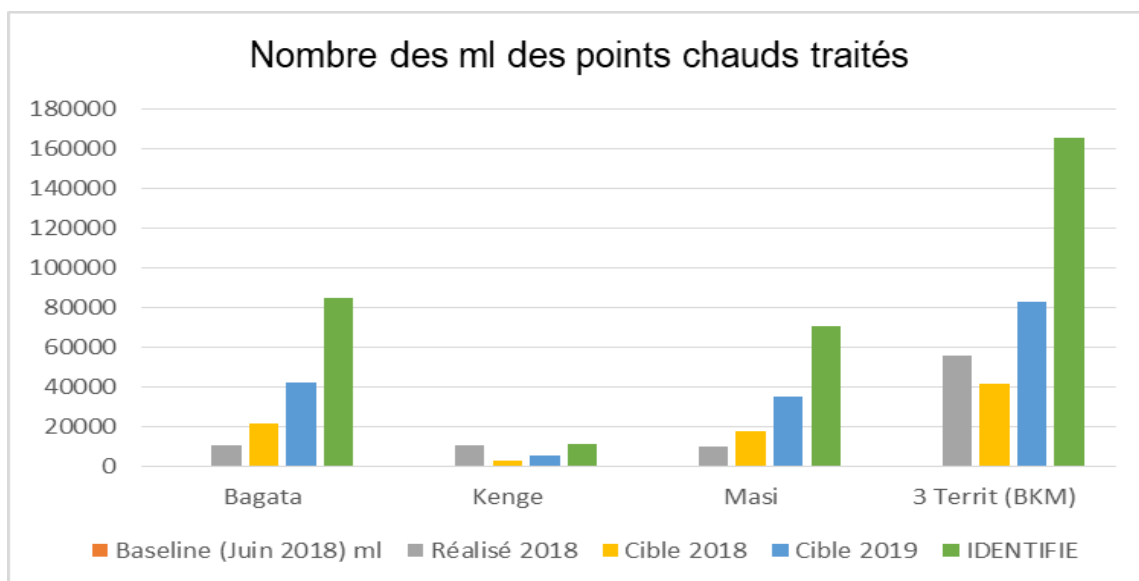
*« Après la réhabilitation du bac de Gabia, la population de l'autre rive a senti le besoin et pris l'initiative réhabiliter avec ses moyens locaux, le tronçon routier de l'autre côté du village Gabia. Avec l'appui conseil de la DVDA, la population s'est mobilisée pour intervenir sur la route. Et aujourd'hui, les véhicules arrivent à traverser et les commerçants ont la possibilité d'acheter leurs produits agricoles », Flory Mampia/Coordonnateur DVDA/Kwango*

La campagne électorale a influencé positivement les résultats obtenus notamment sur l'axe Kikwit / Pay-Kongila où un candidat à la députation nationale a financé les opérations d'entretien. Malheureusement les travaux se sont réalisés en marge des équipes formées en technique HIMO présentes dans les CLER. Les travaux réalisés ont été techniquement mal fait. Après la pluie les bourbiers et ravines traitées refaisaient surface ce qui justifie l'augmentation du temps de parcours sur cet axe malgré ces interventions. Néanmoins, des coupures de l'axe à différents endroits seraient arrivées sans ces interventions.

Le FONER et le FPI (Fond de promotion de l'industrie) ont également contribué à ce résultat en finançant des opérations d'entretien mis en œuvre par la DVDA sur l'axe Bukangalongo / Kasandji et l'office des routes sur l'axe 316 / Kolokoso. Bien que les travaux ne soient pas encore achevés, ces interventions ont amélioré sensiblement la praticabilité de ces deux axes et l'accès aux centres de transformation des produits agricoles des unions CCDIK et BUCOPAC appuyés par le programme.

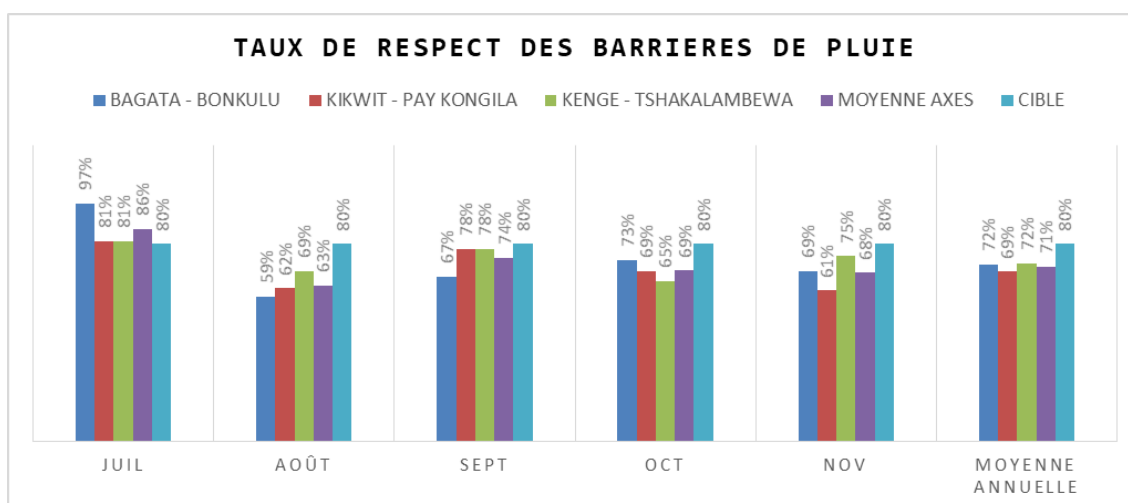
Par ailleurs les engagements pris par les CLER et les CVD dans le cadre de la recherche action sur l'entretien durable des routes ont été faiblement honorés. Ceci est en partie dû à la faiblesse du suivi de ces structures par les services du développement rural au niveau des territoires. Le dispositif d'appui conseil permettant à ce service de mieux assumer leurs missions a été mis en place au dernier trimestre de l'année 2018. Il permettra au cours de l'année 2019 d'améliorer ce suivi.

L'analyse des résultats obtenus tels que présentés dans le diagramme ci bas désagrégés par axes routiers relève, en dépit de l'atteinte de la cible annuelle, qu'une attention particulière doit être portée aux axes argileux (Bagata/Bonkulu, Bagata/Mabenga, Kikwit/Pay-Kongila) et les axes ayant de longs tronçons à forte déclivité (Mikambo/Bonga-yasa et Punza/Bagata). Sur des tels axes sous l'action combinée du trafic et de la pluie, la vitesse d'apparition des dégradations est supérieure à la capacité d'intervention des structures locales. Plusieurs bords de chemin, nids des poules, ravines persistent. Des déviations ont été créées pour maintenir le trafic qui parfois traversent des propriétés privées et engendrent des conflits. Cette difficulté trouvera solution par l'utilisation des matériaux routiers disponibles aux environs des sites à traiter comme les termitières. Dans le cadre de l'appui conseil, les ingénieurs de la DVDA accompagneront les structures locales pour la mise en œuvre.



*Graphique du nombre des mètres linéaires des points chauds traités.*

**Taux de respect des barrières de pluie :** Les barrières de pluie installées et fonctionnelles ont été respectées à 72% pour une cible fixée à 80%. L'analyse porte sur les données des axes Bagata / Bonkulu dans le territoire de Bagata, Kikwit / Pay Kongila dans le territoire de Masimanimba et Kenge / Tshakalambewa dans le territoire de Kenge. Ailleurs, les barrières de pluie sont récemment installées et le dispositif de gestion et de collecte des données n'est pas encore fonctionnel. Le programme va travailler en début de l'année 2019 sur le renforcement des capacités des gestionnaires et la mise à leur disposition des outils de collecte des données. Les concertations sur la gestion des barrières de pluie et la communication pour le développement sur le respect des barrières de pluie que le programme appuiera en 2019 permettront d'améliorer ce taux.



*Graphique du taux de respect des barrières de pluie.*

**Montant des recettes générées et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs après dépenses courantes :** Les soldes des recettes dans les comptes des comités de gestion des bacs est en augmentation de l'ordre de 200%. Cet accroissement est dû à l'acceptation du système de gestion des bacs mis en place avec l'appui du PRODADEKK par les partenaires. Cette analyse ne porte que sur les bacs de Bagata, Bandundu, Bumba. Ces bacs ont déjà atteint l'autonomie de fonctionnement et les intermédiaires financiers sont en mesure de renseigner les données. Pour les bacs



nouvellement réhabilités (Kenge2, Kobo, Gabia et Mokamo), les systèmes de gestion sont encore dans le processus d'accompagnement par le programme et les autorités locales, pour leur permettre d'atteindre l'autonomie de gestion dans les règles de bonne gouvernance.

La concertation entre les différents acteurs intervenant dans le processus de mobilisation des ressources locales pour l'entretien des routes est la charnière du dispositif d'entretien durable que le programme appuie à travers les initiatives locales. Les concertations tenues au niveau du territoire entre les acteurs (administrateur du territoire, chefs secteurs, inspecteurs du développement rural, ingénieurs de la DVDA, animateurs ruraux, les Coordicler) ont permis de légitimer les initiatives de mobilisation des ressources locales. Ceci à travers une décision de l'administrateur du territoire qui règlemente les travaux d'entretien au niveau du territoire. En effet, des membres des comités locaux d'entretien des routes ont fait l'objet d'arrestations par la police au motif qu'ils entreprenaient des actions de collecte des fonds bien que destinés aux opérations d'entretien sans en avoir le droit. Cette décision a été la solution à ce genre d'effets négatifs dans la mesure où elle rend légitime les initiatives locales.

Au niveau des secteurs et axes routiers ou voies fluviales des concertations entre tous les acteurs concernées (CLER, CLESB, CVD, chef de secteurs, chef des villages, chefs de groupement, présidents des jeunes) prévues pour le début de l'année 2019 permettront de revoir les engagements de la recherche action sur l'entretien durables des routes, d'identifier les ressources pouvant être mobilisées, de mettre en place les moyens de mobilisation, de désigner les personnes en charge de la mobilisation. Les mécanismes de suivi et contrôle seront également mis en place.

Les matériels d'entretien et surveillance de balisage que le programme va céder aux CLESB au premier trimestre de l'année 2019 (pirogues motorisées, tronçonneuses et tire fort entre autre) sont des outils pouvant générer des recettes. Les concertations autour de la mobilisation des ressources pour l'entretien des voies navigables analyseront également les activités génératrices des revenus que les CLESB pourront mettre en place avec ces équipements. Ces revenus seront exclusivement destinés à la prise en charge de l'entretien.

A coupler aux concertations aux différents niveaux, la stratégie de la communication pour le développement a été élaboré. Cette stratégie vise la protection du patrimoine routier à travers la promotion des bonnes pratiques d'utilisation des routes d'une part et d'autre part la mise en œuvre des actions propres à faire émerger des initiatives locales d'auto-prise en charge et à garantir l'entretien des routes.

## 3 Thèmes transversaux

### 3.1 Genre

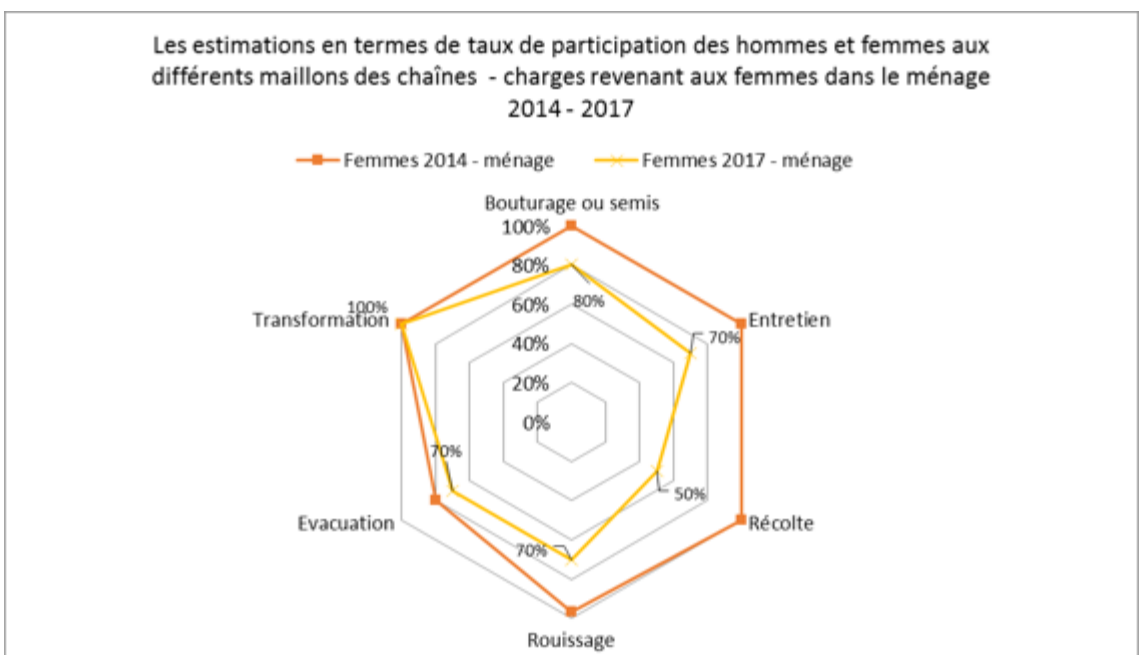
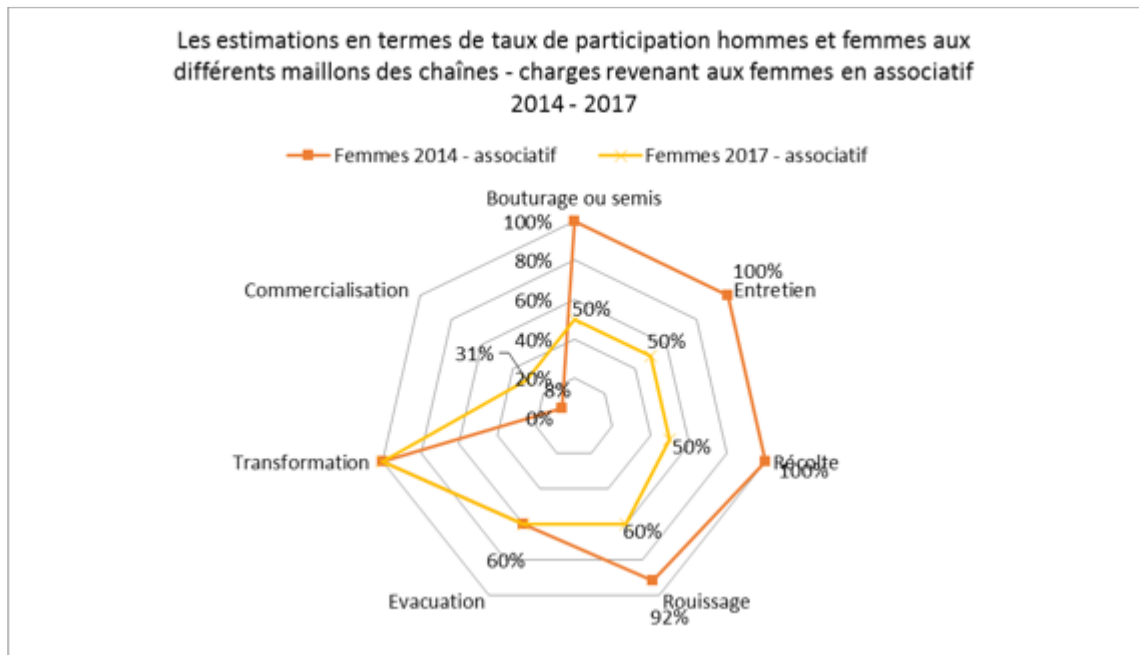
La stratégie du programme met le focus sur la représentativité des femmes dans les structures locales avec un accent sur la qualité de leur participation dans ces structures (unions, ...) et la participation accrue des femmes en tant que vraies actrices des chaînes des valeurs avec une amélioration de la répartition des tâches dans les différents maillons des chaînes visant plus d'équilibre.

**Nombre de femmes appuyées par le PRODAKK :** Le nombre de femmes appuyées par le programme est en croissance à travers leur participation effective à la quasi-totalité des activités organisées dans les bassins de production : toutes les activités liées à la transformation et commercialisation du manioc ; transformation et commercialisation du poisson, multiplication rapide du bananier. Aujourd'hui dans plusieurs unions, la participation féminine se remarque par la forte présence de la femme (2/3) non seulement aux rencontres mais aussi par sa participation à la prise de décisions. Au-delà du nombre de femme, il y a la position de la femme aux réunions, aux activités. Jadis très effacée, se positionnant toujours derrière les hommes, aujourd'hui la femme non seulement se place devant mais aussi et surtout, elle n'hésite pas à prendre la parole lors des séances de travail, des visites, des ateliers.

Dans les lettres d'entente que l'intervention a signées en novembre 2018 avec les ministres provinciaux pour le compte des services déconcentrés du Genre, Développement Rural et Agriculture, l'intégration de la dimension Genre est posée comme une conditionnalité. Il s'agit pour eux de prendre en compte les relations hommes femmes (vulgariser les principales lois : parité, code de la famille, violence du genre etc.) et sensibiliser sur des thèmes majeurs des problématiques du genre.

Les organisations paysannes et les services déconcentrés de l'État ont été sensibilisés à tenir compte de la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, à encourager leur prise de parole lors des réunions publiques, et à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la planification et mise en œuvre de leurs activités (horaires, invitations, méthodologies...)

Les services étatiques et les unions notent de plus en plus l'implication des hommes dans les travaux culturels, du choix de terrain à la récolte, pour améliorer les conditions de travail de la femme afin d'augmenter la production du ménage agricole. Dans le même ordre d'idées, les hommes se comptent aussi même dans la vente des poissons et lors du rouissage du manioc, activités jadis réservées uniquement aux femmes. Une enquête avait été menée en 2014 et 2017 pour mesurer la place de la femme dans la chaîne de valeur (cf. schéma ci-dessous). Une dernière enquête sera menée en 2019 pour la fin du programme.



Même si le partage des revenus agricoles n'est pas encore assez équitable entre l'homme et la femme, la pratique de la gestion concertée prend de plus en plus de place.

Il est important d'encourager la gestion concertée « homme-femme » dans les ménages agricoles. En effet, un des facteurs limitants de l'augmentation des revenus est la gestion différenciée de l'exploitation agricole et des revenus qui en découlent. Nous avons pu observer cela aussi bien au niveau de la filière vivrière que de la filière piscicole. Ceci est à prendre en compte pour un prochain programme.

**Cas des mareyeuses :** 57 mareyeuses pilotes dans le territoire de Masimanimba (bassins de production de Kitshamanga, Fula et Bwalayulu) ont été formées comme formatrices, avec l'appui de la consultance internationale GRET, sur les techniques améliorées de transformations et de commercialisation des poissons de la pisciculture.

Outres les appuis matériels, les associations ont reçu un accompagnement pour garantir une gouvernance conséquente (transparence, redevabilité, entretiens, ...) des différents matériels reçus.

Des certificats de participation ont été remis aux mamans pour couronner leur cursus de formation théorique et pratique. Cela a eu un effet très positif sur elles et a engendré des nombreuses réjouissances. En effet, la plupart de ces femmes n'ont jamais eu la chance d'obtenir un diplôme. Et pour elles, ces certificats se sont avérés être la réalisation d'un rêve qu'elles n'osaient pas exprimer.

### **3.2 Environnement**

En ce qui concerne l'environnement, le programme a continué de soutenir les agriculteurs pour qu'ils améliorent la production agricole en savane afin de réduire la pression sur les forêts. Ce soutien s'élargit à l'accompagnement des itinéraires techniques avec une attention à la durabilité environnementale ainsi qu'à la durabilité économique pour l'agriculteur/agricultrice. C'est dans ce cadre que les services étatiques et les unions paysannes sont mobilisés contre le feu de brousse, à travers une sensibilisation conjointe des unions et le service étatique. Il est prévu en 2019, d'impliquer les autorités locales (chefs des villages) dans la recherche de solution à la problématique de feu de brousse (notamment la pratique de coupe-feu autour des champs et des plantations d'acacia). Les cas de récidives suggèrent de privilégier la concertation entre les acteurs de la zone d'intervention en vue entre autre de pouvoir réprimer ceux qui me mettent les feux par jalousie ou pour de raison de chasse ;

Le processus d'amélioration des itinéraires techniques se poursuit avec l'introduction de l'agroforesterie, des arbres fertilitaires et des plantes de couverture. Les ménages ont procédé au reboisement avec l'acacia après la culture du manioc. Les pois cajans, les mucuna, les acacias ont été vulgarisés. Comme expliqué dans le chapitre 2.2.2, de nombreux agriculteurs se sont lancés (sans intervention financière du PRODAKK) dans la mise en place de germeoirs d'arbres (acacia, arbre à chenille, etc.). Et pourtant au début du programme combien de germeoirs n'ont pas été abandonnés, sabotés, combien de plantations n'ont pas été saccagées ! Aujourd'hui planter un arbre est de plus en plus un acte ordinaire.

Au niveau des centres de transformation, les activités de vidange des eaux de rouissage se fait dans les déblais, et par l'installation des compostières pour résorber les épiluchures.

### **3.3 VIH**

Le programme est attentif à la problématique malgré le peu de moyens pour appuyer ses bénéficiaires sur le VIH. Les animateurs du DR et du Genre sont chargés entre autre de faire des sensibilisations sur la sexualité responsable et sur les IST/Sida au sein de leurs services et auprès des Unions, CLERs et des usagers de la route. Cependant des supports d'appui à la sensibilisation produits (dépliant VIH et IST, brochure VIH) seront mis à la disposition des unions et services étatiques. Ces derniers ont fait la promotion de trois modes de préventions pour lutter contre le VIH et les IST (fidélité aux vies des couples, abstinence et le port de préservatif) à Masi et Bagata. Ils se sont ravitaillés en préservatifs au niveau de zones de santé.

## 4 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Potabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)/Mitigation	Resp.	Deadline	Progress	Status
Confiscation des terres mises en valeurs	DTF complémentaire	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Appui à l'élaboration de bancs qui protègent les unions, sur Masi-Manimba et sur Kenge	Derrick Kisoka et Joseph Mawinga	Selon les besoins	Agents de développement local recrutés en octobre et décembre avec une phase de diagnostic des filières durant ce dernier trimestre 2018	En cours
Dans le cadre de la recherche action, les solutions trouvées dépassent les capacités de mobilisation à moyen terme	DTF complémentaire	ORS	Medium	Low	Low Risk	Accompagner les thèmes orientés vers l'innovation, l'apprentissage et la capitalisation par les GRA	Aimé Makombo	En continu	GRA en place et actifs sur la fertilité des sols et sur l'entretien des pistes	En cours
Le prix de vente des produits ne couvre pas les coûts de production	DTF complémentaire	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Mise en relation entre UNIONS et autres acteurs de la filière pour trouver les meilleurs débouchés	Christian Kasarji	En continu	Agents de développement local recrutés en octobre et décembre, avec une phase de diagnostic des filières durant ce dernier trimestre 2018. Agent commercial recruté qui cherche des débouchés et la signatures de protocole entre unions et commerçants	En cours
Les services de l'Etat se cantonnent à leur posture d'encadrement dirigée - Les changements de posture des STE soient plus lents que la durée du programme	DTF complémentaire	ORS	High	Medium	High Risk	Lutter contre les tracasseries à travers le travail des CCP et CARG, sur Masi-Manimba et sur Kenge	Derrick Kisoka et Joseph Mawinga	En continu	Agents de développement local recrutés en octobre et décembre, avec une phase de diagnostic des filières durant ce dernier trimestre 2018	Nouveau
Limitation de trésorerie imprévue (si de nouvelles limitations sont imposées)	DTF complémentaire	ORS	High	Medium	High Risk	RC à travers le coaching des ITDR et animateurs ruraux pour l'accompagnement des Unions dans leur processus d'autonomisation	Christian Kasarji	En continu	Chaque union est responsable d'organiser le plaidoyer	En cours
Insécurité relative à la période électorale	DTF complémentaire	ORS	Medium	High	High Risk	Priorisation et dimensionnement des actions en mettant l'accent sur la durabilité. Analyse mensuelle de l'état des dépenses et des planifications	Murielle HERMOUER	En continu	Planification établie selon les limites imposées. Autorisation de dépenser en 2018, plus que prévu, vu le faible écaissement d'autres projets	En cours
Incidences d'un dialogue politique bego-congolais dégradé sur le dialogue opérationnel	DTF complémentaire	ORS	Medium	High	High Risk	Respect et mise en œuvre du guide sécuritaire	Murielle HERMOUER	En continu	Actualisation du guide sécuritaire au démarrage et à la réorganisation du PRODAK ; période électorale en cours, y compris sécuritaire	En cours
Les mécanismes mis en place pour l'entretien des routes et la gestion des bancs ne sont pas respectés	DTF complémentaire	ORS	Medium	Medium	Medium Risk	Intensifier les actions de communication pour le développement (CAD) et renforcer le suivi rapproché	Papy Fataki	En continu	Réunion de présentation du nouveau DTR avec les nouvelles instances du Kwango et organisation de visites en septembre 2018. Stratégie CAD validée et à mettre en œuvre.	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Actions/Mitigation	Resp.	Deadline	Progress	Status
Insuffisance de prise en charge des agents de l'Etat pour leurs activités sur le terrain pour le maintien de l'appui conseil aux paysans	DTF complémentaire	OPS	Hgh	Low	Medium Risk	Privilégier les agents en poste dans leur milieu d'origine pour s'assurer qu'ils restent sur place	Povince	Novembre	Lettre d'entente avec les services publics de l'Etat qui ont été signées en novembre 2018, prenant en compte le lieu de localisation de l'Agent	En cours
Les fonds de Enabel ne sont pas utilisés aux fins prévues	Auto-évaluation	FIN	Medium	High	High Risk	Continuer la sensibilisation sur la Corruption, sanctionner la fraude, et mettre en place des outils de bonne gestion	Constantin Hien	Novembre	Le futur PIM va être présenté à tous les collègues avec un point sur le code éthique	Nouveau
Les fonds de Enabel ne sont pas comptabilisés correctement	Auto-évaluation	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Vailler à la bonne tenue des livres, mettre en place un bon suivi financier	Constantin Hien	En continu	Le PIM va être validé en janvier 2019. Le senior Contrôleur vient de faire une mission pour voir la mise en place de la nouvelle organisation du PRODAK	En cours
Les biens et services fournis ne correspondent pas aux fonds transférés	Auto-évaluation	OPS	Low	High	Medium Risk	Vailler à optimisation dans l'utilisation des ressources, mettre en place des outils qui assurent une bonne utilisation des fonds publics	Constantin Hien	En continu	Le PIM va être validé en janvier 2019. Le senior Contrôleur vient de faire une mission pour voir la mise en place de la nouvelle organisation du PRODAK. Toutes les dépenses opérationnelles sont soient exécutées à travers des subides, lettre d'entente, MP ou fiches d'activités (Trdr + Budget)	En cours
Retard dans la passation des marchés	Auto-évaluation	OPS	Low	Medium	Low Risk	Mettre en place un plan de passation des marchés, organiser des réunions de planification	Constantin Hien	En continu	Peu de MP sont prévus pour cette phase de consolidation. Le suivi se fait tous les mois avec les réunions mensuelles et une actualisation des données tous les trimestres	En cours
Solde bancaire insuffisants	Auto-évaluation	OPS	Low	Medium	Low Risk	Suivre les soldes bancaires, bonne réconciliation, payer que après confirmation des soldes, demander les approvisionnement à temps	Vital NITUMOSI	En continu	Les soldes bancaires sont actualisés après chaque paiement. Des réconciliations hebdomadaires sont envoyés sur le GOFASIT	En cours
Pénurie d'intrants (carburant, Eau, fourniture)	Auto-évaluation	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Assurer un stock minimum et avoir un bon réseau de communication, profiter des missions sur Kinshasa pour certains approvisionnements	Francine KIYABU	En continu	Suivi des stocks et les réunions hebdo permettent de faire le point	En cours
Pertes de matériels et équipements suite au déménagement	Auto-évaluation	FIN	Hgh	Medium	High Risk	Suivre les transferts des équipements, actualiser les inventaires, déclasser ce qui ne sert plus et sécuriser les entrépôts	Francine KIYABU	Novembre	Réconciliation de l'inventaire en cours. Le nouveau inventaire sera prêt fin janvier 2019 après le déclassement, la cession et la vente de matériel sera faite.	En cours
Accidents de circulation lors des missions	Auto-évaluation	OPS	Medium	High	High Risk	Sensibilisation et formation continue des chauffeur, vailler au strict respect de la limitation de vitesse, ne pas circuler après 18h	Murielle HERMOUTER	En continu	Un point sécur est fait chaque semaine lors de la réunion hebdomadaire	En cours
Prise à parties de collègues par des bénéficiaires insatisfaits	Auto-évaluation	OPS	Low	High	Medium Risk	Mettre en place une communication transparente sur les chantiers et les ouvrages et vailler à la bonne exécution des travaux.	Murielle HERMOUTER	En continu	Les travaux d'infrastructure viennent de se terminer (Oac, rivières et centres de transformation)	Terminé

## 5 Pilotage et apprentissage

### 5.1 Réorientations stratégiques

Avec la fin du PRODEKK, (programme désenclavement) et l'autorisation de la poursuite du PRODAKK (programme agricole), l'ensemble des outputs ont été revus. L'impact et l'outcome n'ont pas été modifié. L'équipe a donc saisi cette opportunité pour formaliser et approfondir les réorientations stratégiques déjà amorcées.

La logique d'intervention précédente était axée sur 1) la production, 2) la transformation et la commercialisation, 3) l'appui aux acteurs non étatiques, 4) l'appui aux acteurs étatiques.

Avec cette réorientation, la logique d'intervention est axée sur les filières, les acteurs et les territoires. Les trois premiers outputs visent le renforcement des filières et de ses acteurs ; 1) filière piscicole, 2) filière vivrière (manioc, maïs et arachide), 3) filière produits à haut potentiel (bananes, patates douces, ananas). Le dernier output quant à lui vise à préserver les réhabilitations faites dans le cadre du PRODEKK avec le soutien à l'évacuation des produits agricoles (soutien des initiatives, appui à la gestion des bacs, etc.).

Au niveau du territoire, un diagnostic continu de chaque filière, permet de mettre l'accent sur les enjeux pour chaque acteur et donc de cibler les actions à mettre en œuvre pour développer la filière.

Un des grands changements est également la signature de 2 conventions de subsides sur le territoire de Bagata avec 2 ONG internationales, BD et Caritas. Ceci permettra aux équipes du PRODAKK de se concentrer sur 2 territoires (Masimanimba et Kenge) et de tester la nouvelle approche pour Enabel qui consiste à déléguer l'atteinte des résultats.

Afin de valider les réorientations stratégiques et de confirmer la poursuite du PRODAKK, un avenant au DTF a été validé par le comité de pilotage le 4 juillet 2018.

Les indicateurs ont été revus lors de la dernière mission de l'expertise perle en septembre 2018.

Lors de l'atelier d'analyse de résultats qui a eu lieu en décembre 2018, la logique d'intervention a, à nouveau été analysée avec l'ensemble des parties prenantes, certaines recommandations ont donc été formulées après les analyses communes.



Extrait de l'analyse de la logique d'intervention

## 5.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Filière piscicole : L'étude filière a démontré que de nombreuses mareyeuses hors zone d'intervention s'approvisionnent dans la zone d'intervention. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces actrices dans le cadre de la concertation de la filière.	Derrick KISOKA	Q1 2019
Initier les unions à la collecte des données pour améliorer les services à leurs membres et les confronter à ceux des services étatiques (moniteurs agricoles)	Cédric LUYEYE	Q1 2019
Les services techniques de l'agriculture s'engagent à procéder à une enquête sur la fertilité des sols et à chiffrer les superficies des nouvelles plantations d'acacias et autres plantes fertilitaires.	IPAPEL	Q2 2019
Centrer les appuis aux unions sur celles qui sont dynamiques et font preuve d'initiatives	Cédric LUYEYE	Q1 2019
Capitaliser : Techniques de multiplication (PIF, Fausse décapitation, etc.)	Aimé MAKOMBO	Q2 2019
Suivre scrupuleusement la planification au vu du temps restant avant la fin du programme	Equipe PRODAKK	Année

## 5.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Après analyse des données, les étangs plus petits (10 ares) sont plus facile à gérer et produisent mieux. Pour les pisciculteurs disposants de grands étangs, la solution serait donc de les diviser	Pisciculteurs, services techniques, interventions
Les ménages piscicoles, ont une bonne compréhension de l'avantage de la fertilisation organique des étangs dont l'application pratique a fait appel aux savoirs-paysans. Au lieu de placer des compostières localisées dans les coins des étangs tel que recommandé, les pisciculteurs remettent à l'intérieur des étangs la biomasse végétale défrichée tout autour.  Ceci favorise un bon développement planctonique dans les étangs piscicoles, de la même façon que les font les compostières localisées dans les coins des étangs.	Pisciculteurs, services techniques, interventions
Les différents techniques, fausse décapitation ou PIF qui sont des techniques de multiplication rapide des plantes, utilisées habituellement par des techniciens ont été diffusées auprès des paysans. Ces techniques ont été vite adoptées. Elle permettent aux agri-multiplicateurs et aux organisations paysannes de multiplier et de mettre à disposition du matériel végétal à faible coût et à proximité de la clientèle paysanne. La diffusion de ce type de technique est donc à privilégier.	Autres interventions Enabel, Est Agri



Encourager l'augmentation de superficie d'acacia dans la savane	Organisations paysannes ; Services techniques de l'Etat ;
Concernant les différentes techniques favorisant la fertilité des sols, il est nécessaire d'encourager à travers l'appui conseil, l'association de cultures avec le Mucuna, Stylosanthes	Autres interventions Enabel, Est Agri
Après avoir augmenté les rendements avec notamment l'introduction de nouvelles variétés et l'adoption d'itinéraires techniques adaptées, <b>une analyse concernant la productivité est nécessaire</b> (temps de travail, outillage, etc.), en effet parmi les facteurs limitant l'augmentation des revenus, c'est le temps de travail dans les champs, le transport des produits du champs par les femmes, le faible outillage (la houe, etc.).	Autres interventions Enabel, Est Agri
Il est important d'encourager la gestion concertée « homme-femme » dans les ménages agricoles. En effet, un des facteurs limitants de l'augmentation des revenus est la gestion différenciée de l'exploitation agricole et des revenus qui en découlent. Nous avons pu observer cela aussi bien au niveau de la filière vivrière que de la filière piscicole.	Organisations paysannes ; Services techniques de l'Etat ; Autres interventions Enabel, Est Agri

## 6 Annexes

### 6.1 Critères de qualité

<b>1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de la PERTINENCE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	X			
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
	<b>A</b>	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	<b>B</b>	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	<b>C</b>	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	<b>D</b>	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
X	<b>A</b>	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	<b>B</b>	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	<b>C</b>	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	<b>D</b>	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

<b>2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		X		
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				

	<b>A</b>	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	<b>B</b>	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	<b>C</b>	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	<b>D</b>	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>		
	<b>A</b>	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	<b>B</b>	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	<b>C</b>	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	<b>D</b>	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>		
	<b>A</b>	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	<b>B</b>	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	<b>C</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	<b>D</b>	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	X			
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
	<b>A</b>	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	<b>B</b>	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	<b>C</b>	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		

	<b>D</b>	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>		
X	<b>A</b>	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	<b>B</b>	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	<b>C</b>	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	<b>D</b>	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		X		
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				
	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
X	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>				
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		

	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>		
	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
X	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>		
	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 6.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision		Action			Suivi				
Décision	Période d'identification (mm, aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécuté
Mettre à disposition des Inspections provinciales des Accords signés avec les UNIONS afin de s'inspirer du modèle pour le futur avec d'autres PTFs.	avr-17	PV	PRODADEKK	Transmettre aux Inspecteurs provinciaux un modèle d'accord de financement.	MT antennes PRODADEKK	Q3 2017	Modèle d'accord remis aux inspecteurs Agri et dev R de deux provinces.	CLOSE D	100
Impliquer les services techniques des provinces dans la planification opérationnelle des interventions afin de faciliter le suivi.	avr-17	PV	PRODADEKK	Inviter les Inspecteurs aux séances de travail sur la préparation du MONOP	RS PRODADEKK	Q3 2017	Les inspecteurs ont pris part à la séance de travail sur la planification opérationnelle lors de la préparation du MONOP Q3 à Kikwit	CLOSE D	100
Documenter le montant du budget global PRODADEKK, alloué à chaque province afin de renseigner ce que les PTFs apportent au budget de la province.	avr-17	PV	adminFin PRODADEKK	Eclater le budget PRODADEKK et le répartir par territoire d'intervention	Coordination PRODADEKK	Q2 2017	Transmis	CLOSE D	100
Inscrire dans la planification opérationnelle les possibilités de synergie avec les CDI dès que mis en place par les provinces.	avr-17	PV	PRODADEKK		RS PRODADEKK	Q2 2017	Les CDI ne sont pas encore mis en place	CLOSE D	0
Présentation et validation du rapport annuel de résultats 2016	avr-17	PV	Membres SMCL		Présidents SMCL	Q2 2017	Rapport annuel de résultats 2016 validé	CLOSE D	100
La SMCL recommande que la prochaine réunion se tiene dans le Kwango en novembre 2017	avr-17	PV	secrétariat SMCL	Préparation invitations	Présidents SMCL	Q4 2017	SMCL tenue à Bukanga Lonzo (Kwango)	CLOSE D	100
Validation d'octroi direct de deux conventions de subside pour les Ministères de Genre, de la Famille et de l'Enfant du Kwango et Kwilu	sept-17	PV	Membres SMCL		Présidents SMCL	Q4 2017	une SMCL spéciale tenue le 15/09/2017 a validé ces deux conventions	CLOSE D	100
Prolonger le programme afin d'assurer les acquis	janv-18	PV	DGD			Q1 2018	Accord pour la prolongation du volet agricole pour une année	CLOSE D	100
Si prolongation élargir la diversification	janv-18	PV	PRODADEKK			Q2 2018	Prise en compte de la diversification dans le DTF en cours de rédaction	CLOSE D	100
Validation du DTF complémentaire PRODAKK	juil-18	PV						CLOSE D	100

### 6.3 Cadre logique mis à jour

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables (voir cadre de mesure des résultats)</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses préalables comme facteurs de succès Délai pour la mise en place de l'hypothèse préalable</b>
OG	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole			Stabilité de la monnaie
OS	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorités des 3 territoires  Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	Enquête  Enquête externe type enquête Baseline agriculture (+ exploitation images satellitaires par rapport à la superficie déboisée)	Contexte politique stable Suite PRODAKK 2
R1	R1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et la filière piscicole est consolidée dans les bassins appuyés du territoire de Masi-Manimba	Accroissement du rendement du poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités de Masi-Manimba  Accroissement du volume total de poissons transformés et vendus par les mareyeuses Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Enquêtes MINAGRI + Rapports des unions dans les bassins de production priorités, carrés de rendement dans 5% le champs des OP et ménages témoins  Enquêtes	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles

R2	R2 : Les acteurs des filières manioc, maïs, arachides sont renforcés, et ces filières sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata	Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME Evolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées Le score de 70% est atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions	Enquêtes MINAGRI + Rapports des unions dans les bassins de production priorités, carrés de rendement dans 5% le champs des OP et ménages témoins Enquêtes MINAGRI sur l'application des itinéraires techniques dans les bassins de production Décompte à partir des rapports des unions et des PME Evaluations participatives sur base des grilles de cotation	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles
R3	R3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce	Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorités	Enquêtes MINAGRI	
R4	R4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue (praticabilité)	Variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus Nombre de points de ruptures traités Taux de respect des barrières de pluie	Comptage " Comptage des produits réalisé par les CLER et CLESB dans des points stratégiques (barrières de pluies) des axes routiers/Fluviaux Rapports CLER	Financement acquis de l'entretien des pistes rurales



## 6.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui, l'avenant au DTF a été validé le 4 juillet 2018 et les indicateurs ont été revus en septembre 2018
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Q2/2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	ETR prévu en juin 2019
Missions de backstopping depuis le 01/01/2018	Diverses missions d'appui des ECT, notamment ECT gouvernance sur l'autonomisation des unions et la concertation des acteurs des filières.

## 6.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **D5** Year to month : 31/12/2018  
 Currency : **EUR**  
 YMM :

**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Total	Balance	% Exec
			2014	2015	2016	2017						
<b>A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DES</b>												
<b>01 Le sous-secteur semencier est renforcé</b>		2.565.096,00	827.480,65	842.486,57	404.275,55	345.296,59	<b>145.766,69</b>	2.565.306,07	-210,07	<b>100%</b>		
01 Appui à l'amélioration et à l'introduction de		REGIE 747.691,00	47.931,84	271.252,30	221.671,80	138.973,51	<b>67.861,88</b>	747.691,34	-0,34	100%		
02 Appui au contrôle et au monitoring de la		REGIE 314.476,00	188.940,68	46.821,12	37.333,02	39.020,08	<b>2.361,44</b>	314.476,34	-0,34	100%		
03 Appui à la production et à la mise en marché		REGIE 1.374.835,00	590.608,13	524.413,15	145.270,74	82.323,02	<b>32.429,20</b>	1.375.044,24	-209,24	100%		
04 Fonctionnement Antenne		REGIE 128.094,00				84.979,98	<b>43.114,17</b>	128.094,15	-0,15	100%		
<b>02 Lamélioration des itinéraires techniques est</b>												
01 Recherche - développement des itinéraires		REGIE 122.333,00	23.484,38	50.103,25	27.401,48	4.944,84	<b>16.398,64</b>	122.332,59	0,41	100%		
02 Introduction et accompagnement de		REGIE 413.604,00	109.900,10	179.278,22	57.655,57	63.731,30	<b>3.038,51</b>	413.603,70	0,30	100%		
03 Alignement REDD		REGIE 1.996,00		-36,82	927,22	857,56	<b>247,68</b>	1.995,64	0,36	100%		
<b>03 La diversification agricole est encouragée</b>												
01 Appui-conseil à la diversification des cultures		REGIE 68.032,00		26.132,11	10.199,39	21.701,66	<b>9.999,26</b>	68.032,42	-0,42	<b>100%</b>		
<b>04 La pisciculture familiale est renforcée</b>												
01 Actualisation étude de base et inventaire et		REGIE 29.477,00	8.955,24	17.456,82	471,16	171,79	<b>2.422,48</b>	29.477,49	-0,49	100%		
02 Formation des pisciculteurs		REGIE 99.717,00	8.981,58	30.695,23	19.119,20	30.510,52	<b>10.410,67</b>	99.717,20	-0,20	100%		
03 Promotion de la reproduction in situ		REGIE 56.434,00		976,17	16.206,12	29.278,96	<b>9.972,75</b>	56.434,00	0,00	100%		
04 Achat et distribution de petits matériels de		REGIE 452,00		-137,51	468,69	120,79	<b>0,00</b>	451,97	0,03	100%		
05 Suivi technique et financier des pisciculteurs		REGIE 39.451,00		5.107,40	20.173,66	12.901,04	<b>1.269,36</b>	39.451,46	-0,46	100%		
<b>05 Les acteurs de la filière piscicole sont</b>												
01 Consolidation de la production piscicole		REGIE 78.500,00					<b>17.065,31</b>	17.065,31	61.434,69	22%		
		REGIE ?	? 7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	? 2.730.684,76	93%				
		COGEST										
<b>TOTAL</b>		? ?	? 7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	? 2.730.684,76	93%				



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title :

**Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version :

**D5**

Year to month : 31/12/2018

Currency :

**EUR**

YIM :

**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Total	Balance	% Exec
				2014	2015	2016	2017	2018					
02 appui à la transformation et à la		REGIE	243.500,00						<b>20.907,14</b>	20.907,14	222.592,86	9%	
03 Appui à la recherche de solutions concertées		REGIE	167.500,00						<b>69.734,97</b>	69.734,97	97.765,03	42%	
<b>06 Les acteurs des filières vivrières (manioc,</b>			<b>857.050,00</b>						<b>315.942,86</b>	315.942,86	541.107,14	<b>37%</b>	
01 Consolidation de l'amélioration de la		REGIE	290.150,00						<b>62.531,78</b>	62.531,78	227.618,22	22%	
02 Appui à la transformation du manioc et à la		REGIE	419.300,00						<b>205.224,05</b>	205.224,05	214.075,95	49%	
03 Appui à la recherche de solutions concertées		REGIE	147.600,00						<b>48.187,03</b>	48.187,03	99.412,97	33%	
<b>07 La diversification agricole est poursuivie</b>			<b>195.900,00</b>						<b>62.941,60</b>	62.941,60	132.958,40	<b>32%</b>	
01 Soutien à la multiplication et à la diffusion		REGIE	168.150,00						<b>58.531,22</b>	58.531,22	109.618,78	35%	
02 Appui à la recherche de solutions concertées		REGIE	27.750,00						<b>4.410,38</b>	4.410,38	23.339,62	16%	
<b>08 L'évacuation des produits agricoles via les</b>			<b>87.650,00</b>						<b>31.209,90</b>	31.209,90	56.440,10	<b>36%</b>	
01 Promotion des bonnes pratiques de gestion		REGIE	40.650,00						<b>25.929,68</b>	25.929,68	14.720,32	64%	
02 Appui aux initiatives locales pour la gestion et		REGIE	47.000,00						<b>5.280,22</b>	5.280,22	41.719,78	11%	
<b>B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET</b>			<b>1.712.026,00</b>	<b>157.499,50</b>	<b>435.671,32</b>	<b>620.717,88</b>	<b>251.570,49</b>	<b>246.565,64</b>	<b>1.712.024,83</b>		<b>1,17</b>	<b>100%</b>	
<b>01 Les équipements de transformation et les</b>			<b>1.417.924,00</b>	<b>146.075,74</b>	<b>413.456,22</b>	<b>533.933,86</b>	<b>143.760,68</b>	<b>180.696,99</b>	<b>1.417.923,49</b>		<b>0,51</b>	<b>100%</b>	
01 Analyse des besoins et des attributaires		REGIE	35.010,00	15.640,05	17.398,93	822,89	1.147,97	<b>0,00</b>	35.009,84	0,16	100%		
02 Appui à l'acquisition des équipements de		REGIE	1.239.874,00	130.435,70	392.620,15	523.508,75	60.564,94	<b>132.744,57</b>	1.239.874,11	-0,11	100%		
03 Accompagnement technique et de gestion		REGIE	49.299,00	3.437,14	9.602,22	21.339,06	14.920,13	49.298,54	0,46	100%			
04 Fonctionnement Antenne		REGIE	93.741,00	60.708,71	33.032,29	93.741,00	0,00	93.741,00	0,00	100%			
<b>02 La concertation et l'interaction entre acteurs</b>			<b>294.102,00</b>	<b>11.423,76</b>	<b>22.215,10</b>	<b>86.784,03</b>	<b>107.809,81</b>	<b>65.868,65</b>	<b>294.101,34</b>	<b>0,66</b>	<b>100%</b>		
01 Formation des gérants d'unités et des		REGIE	20.312,00	117,00	13.036,37	7.158,42	20.311,79	0,21	100%				
		REGIE	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%		
		COGEST	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%		
		TOTAL	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%		



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

### Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts de Kwiilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK

Project Title :  
 Budget Version : **D5**  
 Currency : EUR  
 YIM :  
 Year to month : 31/12/2018  
**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2014	2015	2016	2017	2018				
02 Appui aux dispositifs de renforcement de la		REGIE	39.721,00	6.139,47	3.351,87	2.473,65	26.051,91	<b>1.703,80</b>	39.720,70	0,30	100%	
03 Assistance technique pour l'appui à la		REGIE	234.069,00	5.284,28	18.746,24	71.274,01	81.757,90	<b>57.006,43</b>	234.068,85	0,15	100%	
<b>C LES ACTEURS PUBLICS DES SECTEURS</b>			<b>2.775.017,00</b>	<b>532.860,56</b>	<b>872.836,74</b>	<b>466.941,23</b>	<b>611.783,62</b>	<b>290.595,52</b>	<b>2.775.017,67</b>	<b>-0,67</b>	<b>100%</b>	
<b>01 Les structures de coordination et de</b>			<b>1.258.917,00</b>	<b>237.170,94</b>	<b>327.628,35</b>	<b>214.506,29</b>	<b>362.252,40</b>	<b>117.359,47</b>	<b>1.258.917,45</b>	<b>-0,45</b>	<b>100%</b>	
01 La coordination sectorielle et le suivi des		REGIE	239.197,00	99.773,34	71.037,17	26.038,79	28.960,69	<b>13.386,78</b>	239.196,76	0,24	100%	
02 Appui au renforcement des capacités des AE		REGIE	847.382,00	137.397,61	256.591,18	188.467,50	214.375,73	<b>50.550,34</b>	847.382,35	-0,35	100%	
03 Fonctionnement Antenne		REGIE	172.338,00				118.915,99	<b>53.422,35</b>	172.338,34	-0,34	100%	
<b>02 Les services techniques de l'Agriculture,</b>			<b>1.516.100,00</b>	<b>295.689,62</b>	<b>545.208,39</b>	<b>252.434,95</b>	<b>249.531,22</b>	<b>173.236,05</b>	<b>1.516.100,22</b>	<b>-0,22</b>	<b>100%</b>	
01 Renforcement des capacités des services de		REGIE	1.197.229,00	259.518,41	385.988,48	215.299,15	193.062,16	<b>143.361,12</b>	1.197.229,32	-0,32	100%	
02 Elaboration et mise en œuvre des Plans		REGIE	179.424,00	36.171,21	90.378,06	4.332,73	19.057,23	<b>29.485,00</b>	179.424,23	-0,23	100%	
03 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	139.447,00		68.841,85	32.803,06	37.411,83	<b>389,93</b>	139.446,67	0,33	100%	
<b>D LES CAPACITÉS DES ANE EN MATIÈRE DE</b>			<b>1.326.902,00</b>	<b>351.678,54</b>	<b>228.494,14</b>	<b>405.335,47</b>	<b>210.124,19</b>	<b>131.269,38</b>	<b>1.326.901,70</b>	<b>0,30</b>	<b>100%</b>	
<b>01 Les OP sont renforcées dans leur</b>			<b>1.221.901,00</b>	<b>338.135,47</b>	<b>228.170,03</b>	<b>398.549,76</b>	<b>200.487,07</b>	<b>56.558,82</b>	<b>1.221.901,15</b>	<b>-0,15</b>	<b>100%</b>	
01 Renforcement des capacités des OP au		REGIE	705.766,00	124.628,19	101.464,52	295.602,16	147.709,07	<b>36.362,25</b>	705.766,18	-0,18	100%	
02 Renforcement des capacités des cadres de		REGIE	144.862,00	114.268,50	5.463,61	16.828,35	6.858,84	<b>1.442,40</b>	144.861,69	0,31	100%	
03 Appui à la communication		REGIE	147.231,00	23.201,73	47.466,19	39.293,00	28.843,16	<b>8.426,44</b>	147.230,52	0,48	100%	
04 Elaboration et mise en œuvre des plans		REGIE	148.998,00	76.037,05	59.398,88	5.634,74	2.793,34	<b>5.134,45</b>	148.998,46	-0,46	100%	
05 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	75.044,00		14.376,84	41.191,51	14.282,66	<b>5.193,28</b>	75.044,30	-0,30	100%	
<b>02 Les initiatives entrepreneuriales sont</b>			<b>105.001,00</b>	<b>13.543,07</b>	<b>324,10</b>	<b>6.785,71</b>	<b>9.637,12</b>	<b>74.710,56</b>	<b>105.000,55</b>	<b>0,45</b>	<b>100%</b>	
01 Appui aux PME (Petites et Moyennes		REGIE	105.001,00	13.543,07	324,10	6.785,71	9.637,12	<b>74.710,56</b>	105.000,55	0,45	100%	
		REGIE	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%	
		COGEST										
		TOTAL	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%	



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **D5** Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2014	2015	2016	2017					
<b>E LES VOIES DE COMMUNICATION JUGÉES</b>												
<b>01 Un réseau multimodal de transport est</b>												
01 Etude baseline pistes, voies fluviales, impact	REGIE		8.388.983,00	1.896.776,47	1.562.053,44	1.812.159,82	1.418.614,39	<b>847.049,34</b>	7.536.653,46	852.329,54	88%	
02 Priorisation des axes (routiers et fluviaux)	REGIE		18.621,00	2.522,47	695,94	6.929,39	52,44	<b>0,00</b>	10.200,24	8.420,76	55%	
03 Plan de gestion de l'environnement et socio-	REGIE		180.225,00		12.946,10	9.874,19	14.974,84	<b>41.670,66</b>	79.465,79	100.759,21	44%	
04 Formation des structures (CLER,	REGIE		85.386,00	35.943,52	36.239,01	9.095,36	19.076,10	<b>0,00</b>	100.353,99	-14.967,99	118%	
05 Achat outillage et équipements	REGIE		251.117,00	81.263,80	20.990,99	6.495,73	64.584,01	<b>9.657,74</b>	182.992,27	68.124,73	73%	
06 Réhabilitation des pistes	REGIE		6.325.565,00	1.480.111,89	910.764,77	1.661.333,80	1.144.819,89	<b>340.760,04</b>	5.537.790,39	787.774,61	88%	
07 Réhabilitation des bacs	REGIE		1.045.488,00	280.508,50	552.026,97	86.691,12	99.118,49	<b>299.531,48</b>	1.317.876,55	-272.388,55	126%	
08 Réhabilitation des petites voies navigables	REGIE		400.237,00	3.561,82	13.663,75	19.457,90	66.162,96	<b>143.469,42</b>	246.315,85	153.921,15	62%	
<b>02 Un réseau multimodal de transport est</b>												
01 Mise en place des structures locales (CLER,	REGIE		4.669.380,00	2.210.160,31	944.722,24	463.781,63	157.315,23	<b>134.244,29</b>	3.910.223,70	759.156,30	84%	
02 Fonctionnement des structures d'entretien	REGIE		4.325.511,00	2.101.633,11	913.531,05	430.198,90	144.098,44	<b>89.917,21</b>	3.679.378,71	646.132,29	85%	
03 Suivi de l'entretien	REGIE		299.889,00	92.266,36	11.727,79	31.569,88	3.071,45	<b>43.047,71</b>	181.683,18	118.205,62	61%	
<b>F LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE TRANSPORT</b>												
<b>01 Les bonnes pratiques de gestion et</b>												
01 Consolidation de la réglementation (études et	REGIE		152.602,00	31.248,69	11.557,23	14.560,25	36.021,85	<b>19.098,78</b>	112.486,81	40.115,19	74%	
02 Campagne de sensibilisation	REGIE		46.347,00	23.913,79	8.356,47	14.336,97	6.440,45	<b>4.551,10</b>	57.598,78	-11.251,78	124%	
03 Mise en place d'installations de	REGIE		51.006,00	3.313,87	1.183,61	14.432,28		<b>4.877,37</b>	23.807,12	27.198,88	47%	
<b>02 La maîtrise d'ouvrage provincial dans la</b>												
02 La maîtrise d'ouvrage provincial dans la	REGIE		55.249,00	4.021,04	2.017,15	223,28	15.149,13	<b>9.670,31</b>	31.080,91	24.168,09	56%	
	REGIE		487.765,00	63.855,34	127.305,72	21.257,03	56.658,54	<b>42.279,03</b>	311.355,66	176.409,34	64%	
	COGEST		?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%	
<b>TOTAL</b>			?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	<b>4.074.388,71</b>	?	2.730.684,76	93%	



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **D5** Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2014	2015	2016	2017	2018				
01 Appui au fonctionnement de la CPR		REGIE	113.306,00	16.000,76	87.097,93	5.131,44	4.528,70	<b>9.508,94</b>	122.267,78	-8.961,78	108%	
02 Equipement SIG		REGIE	65.708,00	33.311,94	7.896,01	386,67	1.158,11	<b>534,23</b>	43.286,97	22.421,03	66%	
03 Renforcement des capacités des acteurs		REGIE	109.658,00	10.728,63	19.836,61	8.263,80	45.759,53	<b>15.316,83</b>	99.905,41	9.752,59	91%	
04 Appui au financement de système de gestion		REGIE	187.093,00	3.814,00	12.475,17	7.475,11	4.049,11	<b>16.919,03</b>	44.732,42	142.360,58	24%	
05 Audit et suivi		REGIE	12.000,00				1.163,08	<b>0,00</b>	1.163,08	10.836,92	10%	
<b>G PRECOB - SLA RDC1088811-</b>			<b>0,00</b>			<b>-34.013,40</b>	<b>34.013,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
01 Activités opérationnelles PRECOB		REGIE	0,00			<b>-34.013,40</b>	<b>34.013,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
01 Alimentation et imputation charges PRECOB		REGIE	0,00			<b>-34.013,40</b>	<b>34.013,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>X RÉSERVE BUDGETTAIRE</b>			<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
01 Réserve Budgettaire		REGIE	0,00					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
01 Réserve Budgettaire		REGIE	0,00					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			<b>12.460.633,0</b>	<b>4.528.193,99</b>	<b>2.595.082,11</b>	<b>1.944.666,55</b>	<b>1.956.148,80</b>	<b>1.645.958,91</b>	<b>12.670.047,0</b>	<b>-209.414,09</b>	<b>102%</b>	
01 Ressources Humaines		REGIE	8.531.132,00	2.828.274,50	1.892.945,43	1.548.715,11	1.628.219,20	<b>1.144.936,72</b>	9.043.090,95	-511.958,95	106%	
01 Personnel International		REGIE	4.985.365,00	1.797.892,14	1.020.544,93	774.553,13	995.930,22	<b>728.212,35</b>	5.317.132,77	-331.767,77	107%	
02 Equipe Technique nationale		REGIE	1.749.336,00	623.660,92	512.874,59	381.081,23	177.354,40	<b>66.946,45</b>	1.761.917,58	-12.581,58	101%	
03 Equipe nationale administrative et logistique		REGIE	1.796.431,00	406.721,44	359.525,91	393.080,75	454.934,58	<b>349.777,92</b>	1.964.040,60	-167.609,60	109%	
<b>02 Investissements</b>			<b>1.029.595,00</b>	<b>803.022,97</b>	<b>179.975,83</b>	<b>15.923,70</b>	<b>20.123,70</b>	<b>9.798,05</b>	<b>1.028.844,24</b>	<b>750,76</b>	<b>100%</b>	
01 Véhicules		REGIE	280.000,00	260.438,81	763,15	544,77	1.515,71	<b>0,00</b>	263.262,44	16.737,56	94%	
02 Motos et vélos		REGIE	57.545,00	56.670,67	816,26	184,81		<b>0,00</b>	57.671,75	-126,75	100%	
03 Equipement et matériel		REGIE	154.340,00	93.543,06	36.393,84	6.401,64	18.613,21	<b>0,00</b>	154.951,75	-611,75	100%	
		REGIE	?	?	?	?	?	<b>4.074.388,71</b>	?	?	?	
		COGEST										
<b>TOTAL</b>			<b>?</b>	<b>?</b>	<b>7.929.784,38</b>	<b>6.272.304,52</b>	<b>5.241.763,56</b>	<b>4.074.388,71</b>	<b>?</b>	<b>2.730.684,76</b>	<b>93%</b>	



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **D5** Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

Y/M : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Total	Balance	% Exec
				2014	2015	2016	2017	2018					
04 Réhabilitation des bureaux		REGIE	537.710,00	392.370,43	142.002,57	8.792,47	254.333,75	-5,22	<b>9.798,05</b>	552.958,30	-15.248,30	103%	
<b>03 Fonctionnement</b>			<b>2.548.449,00</b>	<b>848.847,90</b>	<b>451.107,87</b>	<b>353.723,16</b>	<b>254.333,75</b>		<b>424.045,99</b>	<b>2.332.058,67</b>	<b>216.390,33</b>	<b>92%</b>	
01 Frais de fonctionnement véhicules + motos		REGIE	622.766,00	351.860,03	140.098,13	39.675,04	34.359,88		<b>51.778,83</b>	617.771,91	4.994,09	99%	
02 Frais de fonctionnement du bureau		REGIE	1.285.874,00	318.849,44	193.154,70	195.578,02	141.390,48		<b>246.415,84</b>	1.095.388,49	190.485,51	85%	
03 Organisation des SMCL		REGIE	137.175,00	37.220,90	21.111,86	31.276,90	16.591,98		<b>33.540,89</b>	139.742,54	-2.567,54	102%	
04 Frais de mission		REGIE	502.634,00	140.917,53	96.743,17	87.193,19	61.991,41		<b>92.310,43</b>	479.155,73	23.478,27	95%	
<b>04 Audit suivi et évaluation</b>			<b>350.665,00</b>	<b>47.938,61</b>	<b>70.624,37</b>	<b>21.567,97</b>	<b>81.736,43</b>		<b>67.178,15</b>	<b>289.045,53</b>	<b>61.619,47</b>	<b>82%</b>	
01 Audit		REGIE	55.598,00	331,72	4.101,55	942,58	34.630,83		<b>0,00</b>	40.006,68	15.591,32	72%	
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	120.000,00	63,33	47.281,45				<b>47.334,46</b>	94.679,24	25.320,76	79%	
03 Suivi et backstopping		REGIE	95.067,00	33.382,51	18.537,42	10.937,91	23.968,90		<b>8.175,54</b>	95.002,28	64,72	100%	
04 Ateliers décharge et séminaires de		REGIE	80.000,00	14.161,05	703,95	9.687,48	23.136,70		<b>11.668,15</b>	59.357,33	20.642,67	74%	
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>792,00</b>	<b>110,01</b>	<b>428,62</b>	<b>4.736,61</b>	<b>-28.266,28</b>		<b>0,00</b>	<b>-22.992,30</b>	<b>23.784,30</b>	<b>-2903%</b>	
98 Conversion rate adjustment		REGIE	792,00	110,01	428,62	4.736,61	-28.266,28		<b>0,00</b>	-22.992,30	23.784,30	-2903%	

REGIE	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	4.074.388,71	?	2.730.684,76	93%
COGEST	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	4.074.388,71	?	2.730.684,76	93%
TOTAL	?	?	7.929.784,38	6.272.304,52	5.241.763,56	4.074.388,71	?	2.730.684,76	93%



## 6.6 Ressources en termes de communication

**Stratégie C4D :** Assortie d'un plan de communication, cette stratégie vise la protection du patrimoine routier à travers l'application de bonnes pratiques et la mise en œuvre des actions propres à faire émerger des initiatives locales d'auto-prise en charge et à garantir un co-entretien des routes pour préserver le capital réhabilité.

Ces activités seront couplées à d'autres comme les recherches-actions, appui-conseil, concertations locales...

Production des supports de sensibilisation, de visibilité d'Enabel et de ses activités:

Ces supports de promotion des bonnes pratiques d'utilisation du réseau routier, ont été produits et attendent d'être déployés et installés. Il s'agit de :

- 55 panneaux d'information des barrières pluie,
- 55 plaques des barrières de pluie,
- 110 panneaux de signalisation des barrières de pluie,
- 30 plaques commémoratives,
- panneaux de visibilité du PRODAKK

**Dépliant sur le PRODADEKK :** Le PRODAKK a aussi élaboré et validé un nouveau dépliant du programme.

**Réseaux sociaux :** Quelques articles et témoignages écrits illustrés avec des photos ont été également publiés sur le site d'Enabel, la page Facebook

**Dépliant VIH/SIDA et IST et Boîte à image genre :** Un dépliant de sensibilisation VIH/SIDA et IST, et une boîte à image genre élaborés durant le PRODADEKK sont en train d'être testés et seront imprimés et distribués au début 2019.

Le dépliant de sensibilisation VIH/SIDA et IST est un support imprimé illustré contenant des informations et messages nécessaires à la prévention et à la prise en charge.

La boîte images genre est une collection de photos genre positives (réalités de genre à encourager) et négatives (réalités de genre à déconstruire) autour de certaines thématiques bien précises de genre.

**Production de matériel vidéo :** La vidéo sur « le rôle de l'entourage dans le renforcement des pratiques qui chosifient la femme en milieu rural » a été validée dans le cadre de l'approche genre.